



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**depp** Direction de l'évaluation,  
de la prospective  
et de la performance

# Évaluations nationales et tests de positionnement 2024

## Rapport sur les établissements agricoles

Sandra Andreu, Vincent Bernigole, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Luc Cheung Kivan Yeun, Hélène de Monestrol, Thomas Euzéby, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Vicky Kass-Canonge, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Gwendoline Léourier, Marie Mahoux, Nathalie Marin, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue, Patrice Virieux, Franck Salles, Virginie Sathicq

Série Études

Document de travail 2025-E05

Juillet, 2025



# Évaluations nationales et tests de positionnement 2024

Rapport sur les établissements  
agricoles



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

**Directrice de la publication**

Magda Tomasini

**Auteur(s)**

Sandra Andreu, Vincent Bernigole, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Luc Cheung Kivan Yeun, Hélène de Monestrol, Thomas Euzéby, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Vicky Kass-Canonge, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Gwendoline Léourier, Marie Mahoux, Nathalie Marin, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue, Patrice Virieux, Franck Salles, Virginie Sathicq

e-ISSN 2779-3532

# SOMMAIRE



➤ Introduction .....	7
Contexte des évaluations et tests de positionnement .....	7
Nature et champ des évaluations et tests de positionnement .....	7
Méthodologie .....	8
Les résultats par discipline .....	8
Les résultats par domaine.....	8
➤ Résultats nationaux en quatrième .....	9
Participation .....	9
Résultats en français .....	10
Résultats d'ensemble et selon les caractéristiques des élèves .....	10
Résultats par domaine et test spécifique.....	12
Résultats en fluence.....	14
Résultats en mathématiques .....	15
Résultats d'ensemble et selon les caractéristiques des élèves .....	15
Résultats par domaine et test spécifique.....	17
Questionnaire auprès des élèves.....	20
➤ Résultats nationaux en seconde générale et technologique .....	21
Participation .....	21
Résultats en français .....	22
Résultats d'ensemble.....	22
Résultats selon le sexe.....	23
Résultats selon le secteur de scolarisation.....	25
Résultat par domaine et test spécifique .....	27
Résultats en mathématiques .....	29
Résultats d'ensemble.....	29
Résultats selon le sexe.....	31
Résultats selon le secteur de scolarisation.....	33

Résultat par domaine et test spécifique .....	35
<b>Questionnaire auprès des élèves.....</b>	<b>37</b>
<b>↘ Résultats nationaux en seconde professionnelle .....</b>	<b>39</b>
<b>Participation .....</b>	<b>39</b>
<b>Résultats en français .....</b>	<b>40</b>
Résultats d'ensemble .....	40
Résultats selon le sexe .....	41
Résultats selon le secteur de scolarisation .....	44
Résultat par domaine et test spécifique .....	46
<b>Résultats en mathématiques .....</b>	<b>47</b>
Résultats d'ensemble .....	47
Résultats selon le sexe .....	49
Résultats selon le secteur de scolarisation .....	52
Résultat par domaine et test spécifique .....	54
<b>Questionnaire auprès des élèves.....</b>	<b>55</b>
<b>↘ Résultats nationaux en première année de CAP en deux ans .....</b>	<b>57</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>57</b>
<b>Participation .....</b>	<b>57</b>
<b>Résultats en <i>littératie</i> .....</b>	<b>58</b>
Profils en <i>littératie</i> .....	58
Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit .....	59
Résultats aux exercices complémentaires de <i>littératie</i> .....	60
Résultats au test spécifique de <i>compréhension de l'écrit de seconde professionnelle</i> .....	61
Résultats aux domaines communs .....	61
<b>Résultats en <i>numératie</i>.....</b>	<b>62</b>
Profils en <i>numératie</i> .....	62
Résultat au test spécifique de <i>résolution de problèmes</i> .....	63
Résultats aux exercices complémentaires de <i>numératie</i> .....	64
Résultats au test spécifique d' <i>automatismes de seconde professionnelle</i> .....	64
<b>Questionnaire auprès des élèves.....</b>	<b>65</b>
<b>Références des publications de la DEPP .....</b>	<b>67</b>

## ➤ Introduction

### Contexte des évaluations et tests de positionnement

En septembre 2024, les élèves entrant en quatrième ont passé une évaluation standardisée sur support numérique et les élèves entrant en seconde et en première année de CAP en deux ans ont passé un test standardisé sur **support numérique**. Parmi les élèves ayant passé ces évaluations et ces tests, une partie est issue d'établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture. C'est la première année que les élèves de quatrième et de première année de CAP en deux ans de ces établissements sont évalués et c'est la septième année pour les élèves de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle.

### Nature et champ des évaluations et tests de positionnement

L'objectif de ces évaluations et tests est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Ces outils ne sont pas exhaustifs et sont bien entendu complémentaires des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de différenciation au sein de la classe.

Les outils de ces évaluations et tests ont été conçus par des groupes experts composés de professeurs du second degré mis en place par la DEPP avec le concours de l'IGÉSR.

L'ensemble du dispositif respecte la protection de l'usage des données informatiques. Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les publications ultérieures ne concernent que les données agrégées. Les évaluations et tests de positionnement nationaux offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.

En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été publiés sur Eduscol avec notamment le contenu des tests spécifiques.

[Eduscol : Les évaluations nationales de quatrième](#)

[Eduscol : Tests de positionnement de début de seconde et de CAP](#)

À la rentrée 2024, une courte enquête a de nouveau été adossée aux évaluations afin d'interroger les élèves sur leur perception du test et leur confiance par rapport à l'année à venir. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de français pour les élèves de quatrième et de seconde et à la suite du test de *numératie* pour les élèves de première année de CAP.

La totalité des contenus des épreuves ainsi que la méthodologie pour concevoir ces outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine sont décrites dans les rapports techniques liés à chaque évaluation et test publiés en novembre 2024.

## Méthodologie

Les résultats des élèves sont présentés à partir de deux dimensions : la discipline et les domaines. Cette distinction se traduit par différentes manières de mesurer leur niveau.

### Les résultats par discipline

Lorsque les résultats sont présentés par discipline (sauf pour les élèves en première année de CAP), les scores sont calculés à partir de modèles psychométriques. Une fois ces derniers calculés, ils sont transformés afin d'être adaptés à une échelle centrée en 250 et d'écart type 50, puis convertis sur l'échelle de la première évaluation nationale des élèves du niveau. Pour les quatrièmes, la première année d'évaluation est 2023 et pour les élèves de seconde il s'agit de 2019. Les scores par discipline sont alors comparables au cours du temps.

La première année, les scores moyens en français et en mathématiques des élèves du niveau considéré ont été fixés par construction à 250 et l'écart type à 50 sur la population totale des élèves évalués (établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, etc.). Dans chaque discipline, cela impliquait qu'environ deux tiers des élèves avaient un score compris entre 200 et 300. Mais cette échelle n'a aucune valeur normative et, en particulier, la moyenne de 250 ne constitue en rien un seuil qui correspondrait à des compétences minimales à atteindre.

Afin d'apporter une information plus détaillée sur le niveau des élèves, les résultats sont également présentés par groupe de performance. Afin de se rapprocher des standards internationaux (PISA, TIMSS) ainsi que de la méthodologie mobilisée lors des évaluations sur échantillon du Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (CEDRE), il a été décidé de présenter la distribution des élèves dans six groupes selon les compétences maîtrisées, regroupés dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2), de performance moyenne (groupes 3 et 4) et les plus performants (groupes 5 et 6).

Les groupes ont été construits dans chaque discipline :

- groupe 1 : élèves dont le score est inférieur à 200 (élèves ayant les résultats les plus faibles) ;
- groupe 2 : élèves dont le score est compris entre 200 et 225 ;
- groupe 3 : élèves dont le score est compris entre 225 et 250 ;
- groupe 4 : élèves dont le score est compris entre 250 et 275 ;
- groupe 5 : élèves dont le score est compris entre 275 et 300 ;
- groupe 6 : élèves dont le score est supérieur ou égal à 300 (élèves ayant les résultats les plus élevés).

### Les résultats par domaine

Les scores par domaine correspondent à la somme des réponses correctes des élèves aux items composant ces derniers. Ils permettent d'estimer leur niveau au moment de l'évaluation, mais ne sont pas comparables avec les résultats des années précédentes si les contenus ont été modifiés.

Pour parvenir à interpréter ces résultats, des seuils délimitant plusieurs groupes de maîtrise ont été posés. Ils situent le niveau des élèves dans trois groupes : « À besoins », « Fragile » et « Satisfaisant ». Si les contenus sont amenés à évoluer ou à être modifiés, ces groupes sont redéfinis à chaque évaluation afin d'être adaptés aux différents items qui la composent. Dans ce cas, ils ne sont donc également pas comparables avec les résultats des années précédentes.

Bien que ces indicateurs ne puissent pas faire l'objet d'analyses longitudinales, par défaut, il arrive que des domaines soient préservés à l'identique entre deux évaluations. Les résultats de ces derniers sont alors comparables.

## ➤ Résultats nationaux en quatrième

### Participation

En 2024, les évaluations de début de quatrième se sont déroulées sur trois semaines, du 9 au 28 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 18 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture s'élève à 67 % en français et 66 % en mathématiques (**tableau 1**). Le taux de participation des élèves s'élève quant à lui à 60 % en français et en mathématiques (**tableau 2**). 45 % des établissements agricoles évalués sont des lycées et les 55 % restants sont des maisons familiales rurales.

**TABLEAU 1 • Participation des établissements aux évaluations de début de quatrième, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus	Participation (en %)
Français	345	518	67
Mathématiques	343	518	66

**Note :** Les informations sur le nombre d'établissements prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 2 • Participation des élèves aux évaluations de début de quatrième, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus	Participation (en %)
Français	6 439	10 745	60
Mathématiques	6 478	10 745	60

**Note :** Les informations sur le nombre d'élèves prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 3 • Répartition des élèves selon les caractéristiques**

Caractéristique		Elèves des établissements du ministère de l'Agriculture	Elèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale
Sexe	Filles	35 %	49 %
	Garçons	65 %	51 %
Secteur de scolarisation	Public	10 %	79 %
	Privé	90 %	21 %
Indice de position social		101	106

**Note :** Les informations concernent les élèves ayant passé au moins une des deux tests (français ou mathématiques) de l'évaluation.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

## Résultats en français

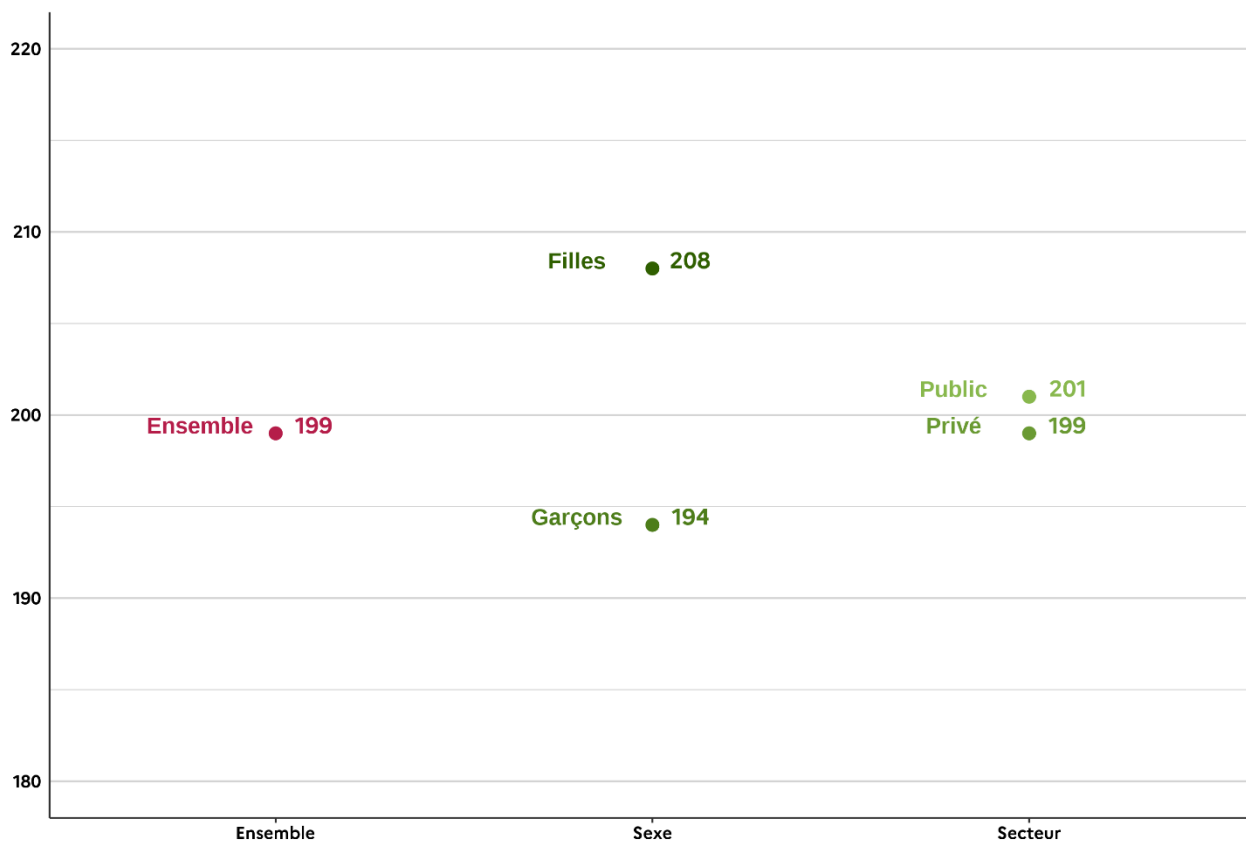
### Résultats d'ensemble et selon les caractéristiques des élèves

En français, à la rentrée 2024, le score moyen des élèves scolarisés dans un établissement du ministère de l'Agriculture s'élève à 199 points contre 249 points pour les élèves scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (**figure 1**). 80,4 % des élèves se trouvent dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) et 1,9 % dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) (respectivement 34,2 % et 27,5 % pour les élèves scolarisés dans les établissements du ministère de l'Éducation nationale) (**figure 2 et complément**).

Le score moyen des filles s'élève à 208 points, tandis que celui des garçons s'établit à 194 points, soit un écart de 14 points. En 2024, 71,8 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 85,1 % des garçons. À l'autre bout du spectre, 2,9 % des filles se placent dans les groupes les plus performants, contre 1,3 % des garçons. Les écarts entre les filles et les garçons sont similaires pour les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (+15 points en faveur des filles), les filles étant davantage représentées dans les groupes les plus performants.

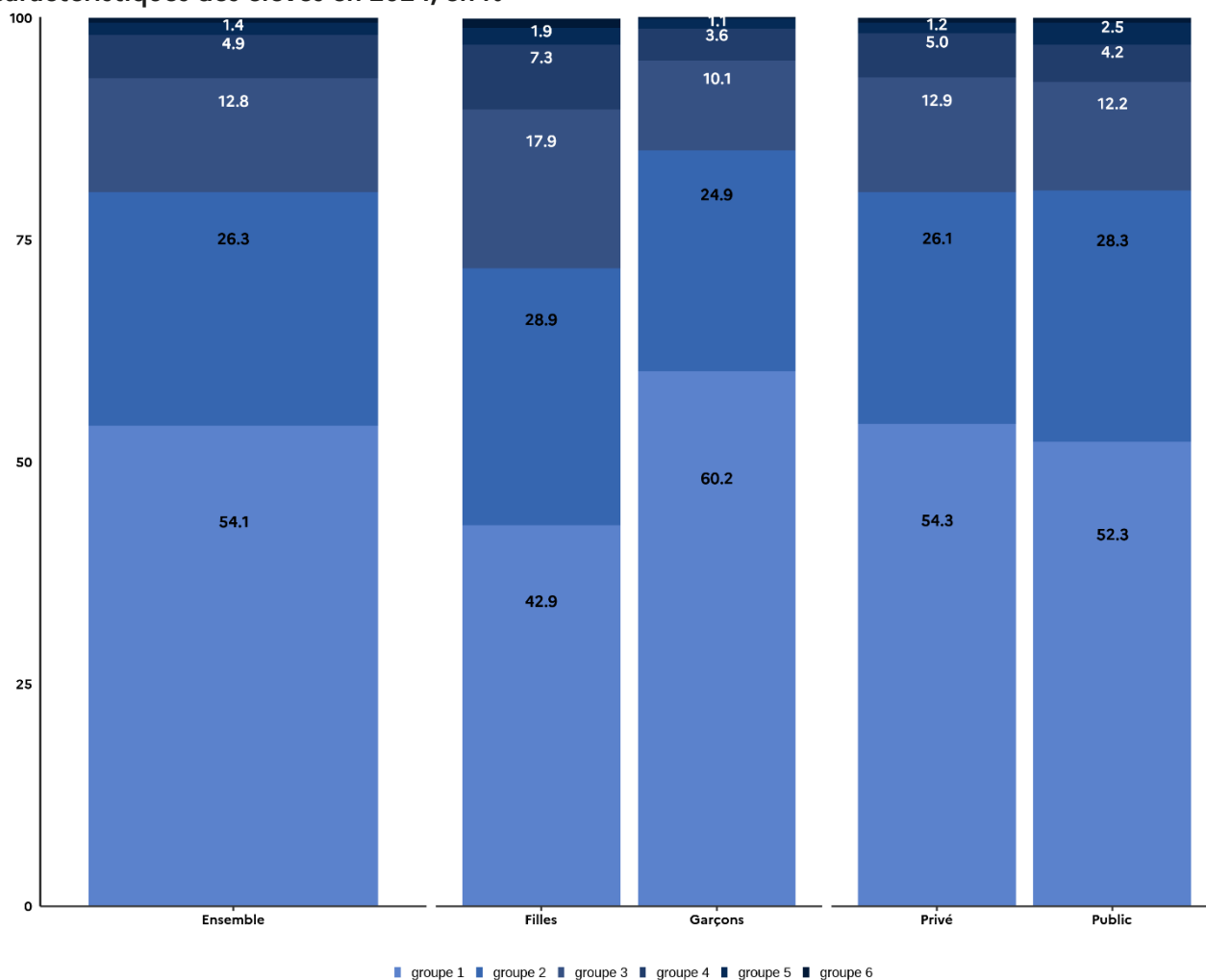
En français, un écart de 2 points est constaté entre les élèves de quatrième agricole scolarisés en établissement public et ceux scolarisés dans le secteur privé (201 points contre 199 points). Les élèves scolarisés dans les établissements privés sont 1,7 % à appartenir aux groupes les plus performants, contre 3,0 % pour les élèves scolarisés dans les établissements publics. En revanche, les proportions sont équivalentes (respectivement 80,4 % et 80,6 %) dans les groupes les moins performants entre les deux secteurs de scolarisation. Néanmoins, les résultats sont à mettre au regard de la répartition des élèves entre les deux secteurs de scolarisation, seul, 10 % des élèves ayant passé *les évaluations de début de quatrième* étant scolarisés dans un établissement public.

**FIGURE 1 • Score moyen en français en quatrième selon les caractéristiques des élèves en 2024**



**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves à l'évaluation de début de quatrième est de 199 en français.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**FIGURE 2 • Répartition dans les groupes de performance en français en quatrième selon les caractéristiques des élèves en 2024, en %**



**Lecture :** En 2024, 1,9 % des élèves appartiennent aux groupes les plus performants (groupes 5 et 6) en français.  
**Champ :** Établissements du ministère de l’Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**Complément :** Répartition des élèves dans le groupe de performance 6 en français, en %

	Ensemble	Filles	Garçons	Privé	Public
<b>Groupe 6</b>	0,5	1,0	0,2	0,5	0,5

**Résultats par domaine et test spécifique**

En plus des résultats globaux en français, les résultats par domaine (*grammaire, orthographe et compréhension de l’oral*) et aux tests spécifiques (*compréhension de l’écrit et lexique*) ont été calculés. Les résultats au test de *fluence* sont présentés séparément.

La proportion d’élèves avec une maîtrise satisfaisante en *lexique* est de 33,6 %. Les proportions sont respectivement de 18,8 % en *compréhension de l’oral*, 10,3 % en *grammaire*, 8,5 % en *compréhension de l’écrit* et 7,8 % en *orthographe* (tableaux 4 à 8). Ces résultats sont tous inférieurs à ceux des élèves de quatrième des établissements relevant du ministère de l’Éducation nationale, où les proportions sont respectivement de 67,3 % en *lexique* (33,7 points d’écart), 50,0 % en *compréhension de l’oral* (31,2 points d’écart), 47,7 % en *grammaire* (37,4 points d’écart), 42,5 % en *compréhension de l’écrit* (34,0 points d’écart) et 46,1 % en *orthographe* (38,3 points d’écart).

En ce qui concerne les élèves « à besoins », les taux sont de 22,6 % en *lexique*, 41,3 % en *grammaire*, 42,6 % en *compréhension de l'oral*, 56 % en *compréhension de l'écrit* et 69,4 % en *orthographe*.

Pour la plupart des domaines de français, les filles ont des niveaux de performance plus élevés que les garçons. L'écart varie cependant selon le domaine considéré. Il est le plus important en *lexique*, où 40,4 % des filles présentent un niveau de maîtrise satisfaisant, contre 29,8 % des garçons, soit un écart de 10,6 points. En *compréhension de l'écrit*, *grammaire* et *orthographe*, l'avance des filles est respectivement de 6,7 points, 5,7 points et 5,3 points.

Dans quasiment tous les domaines considérés, les élèves scolarisés dans le secteur public présentent un taux de maîtrise satisfaisante supérieur à ceux scolarisés dans le secteur privé, avec des écarts de respectivement 1,8 points en *orthographe* et 1,7 points en *compréhension de l'oral*. En revanche, pour le *lexique*, les élèves du secteur privé présentent un taux de maîtrise de 33,7 %, contre 31,9 % pour leurs homologues du secteur public, soit un écart de 1,8 points en faveur des élèves scolarisés dans les établissements privés.

**TABLEAU 4 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	44,3	42,9	12,9
	Garçons	62,4	31,4	6,2
Secteur de scolarisation	Privé	56,3	35,2	8,5
	Public	53,1	37,7	9,3
<b>Ensemble</b>		<b>56,0</b>	<b>35,4</b>	<b>8,5</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 5 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de lexique, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	16,2	43,3	40,4
	Garçons	26,1	44,1	29,8
Secteur de scolarisation	Privé	22,5	43,7	33,7
	Public	23,5	44,6	31,9
<b>Ensemble</b>		<b>22,6</b>	<b>43,8</b>	<b>33,6</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *grammaire*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	33,3	52,6	14,0
	Garçons	45,7	46,0	8,3
Secteur de scolarisation	Privé	41,5	48,2	10,2
	Public	39,7	49,3	11,0
<b>Ensemble</b>		<b>41,3</b>	<b>48,3</b>	<b>10,3</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'*orthographe*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	61,5	27,3	11,3
	Garçons	73,7	20,3	6,0
Secteur de scolarisation	Privé	69,5	22,8	7,6
	Public	68,4	22,2	9,4
<b>Ensemble</b>		<b>69,4</b>	<b>22,7</b>	<b>7,8</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 8 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *compréhension de l'oral*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	40,9	39,9	19,2
	Garçons	43,6	37,9	18,5
Secteur de scolarisation	Privé	43,0	38,4	18,6
	Public	39,5	40,2	20,3
<b>Ensemble</b>		<b>42,6</b>	<b>38,6</b>	<b>18,8</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

## Résultats en fluence

À la rentrée 2024, le nombre moyen de mots lus par les élèves de quatrième agricole en une minute est de 116 contre 145 pour les élèves de quatrième sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. 22,0 % des élèves atteignent un seuil satisfaisant (140 mots et plus) tandis que 54,2 % n'atteignent pas 120 mots lus à la minute (attendus de fin de CM2) (**tableau 9**). Entre les deux, 23,8 % des élèves présentent des fragilités de lecture (score compris entre 120 et 139 mots à la minute). Pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale, 56,2 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante, 21,6 % ont une maîtrise fragile et 22,2 % lisent moins de 120 mots par minute.

Comme pour le reste des domaines en français, les filles sont plus performantes que les garçons et lisent en moyenne 7 mots de plus qu’eux (120 contre 113). Elles sont 26,2 % à présenter une maîtrise satisfaisante contre 19,8 % des garçons, soit un écart de 6,4 points.

Les résultats diffèrent également selon le secteur de scolarisation. Les élèves scolarisés dans le secteur privé lisent en moyenne 116 mots, là où ceux du secteur public en lisent 108. De même, 22,8 % des élèves du secteur privé atteignent un niveau de plus de 140 mots lus, contre 15,0 % de leurs homologues du secteur public.

**TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *fluence*, septembre 2024**

Caractéristique		Mots lus ≤ 119 (en %)	120 ≤ Mots lus < 139 (en %)	140 mots lus ou plus (en %)	Score moyen	Écart-type
Sexe	Filles	48,3	25,5	26,2	120	33,2
	Garçons	57,2	22,9	19,8	113	32,7
Secteur de scolarisation	Privé	53,0	24,2	22,8	116	33,2
	Public	64,8	20,2	15,0	108	31,2
<b>Ensemble</b>		<b>54,2</b>	<b>23,8</b>	<b>22,0</b>	<b>116</b>	<b>33,1</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l’Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

## Résultats en mathématiques

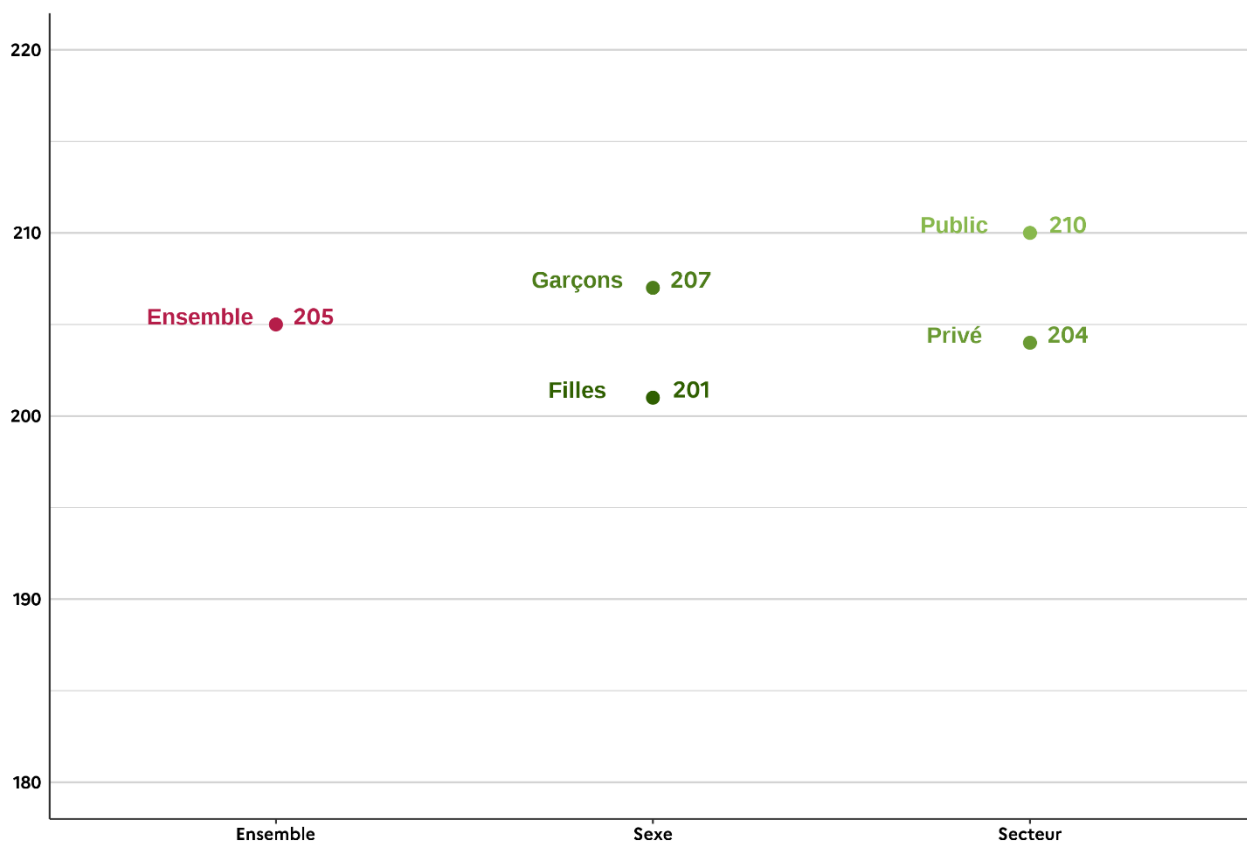
### Résultats d’ensemble et selon les caractéristiques des élèves

En mathématiques, à la rentrée 2024, le score moyen des élèves scolarisés dans un établissement agricole s’élève à 205 points contre 249 points pour les élèves scolarisés dans les établissements sous tutelle du ministère de l’Éducation nationale (**figure 3**). 77,7 % des élèves se trouvent dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) et 2,0 % dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) (respectivement 34,4 % et 27,0 % pour les élèves scolarisés dans les établissements du ministère de l’Éducation nationale) (**figure 4 et complément**).

Le score moyen des filles s’élève à 201 points, tandis que celui des garçons s’établit à 207 points, soit un écart de 6 points en faveur des garçons. En 2024, 83,0 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 74,8 % des garçons. À l’autre bout du spectre, 1,5 % des filles se placent dans les groupes les plus performants, contre 2,2 % des garçons. Les écarts entre les filles et les garçons sont plus élevés pour les établissements sous tutelle du ministère de l’Éducation nationale (+ 10 points en faveur des garçons), les filles étant davantage représentées dans les groupes les moins performants.

Comme pour le français, un écart est constaté en mathématiques selon le secteur de scolarisation. L’écart est de 6 points entre les élèves de quatrième agricole scolarisés en établissements publics et ceux scolarisés dans le secteur privé (210 points contre 204 points). Les élèves scolarisés dans les établissements privés sont 1,9 % à appartenir aux groupes les plus performants contre 2,7 % pour les élèves scolarisés dans les établissements publics. Les élèves scolarisés dans les établissements privés sont plus nombreux à appartenir aux groupes les moins performants que ceux scolarisés dans les établissements publics, respectivement 78,3 % et 72,3 %, soit un écart de 6,0 points. Néanmoins, les résultats sont à mettre au regard de la répartition des élèves entre les deux secteurs de scolarisation, seul 10 % des élèves ayant passé l’évaluation de quatrième étant scolarisés dans un établissement public.

**FIGURE 3 • Score moyen en mathématiques en quatrième selon les caractéristiques des élèves en 2024**

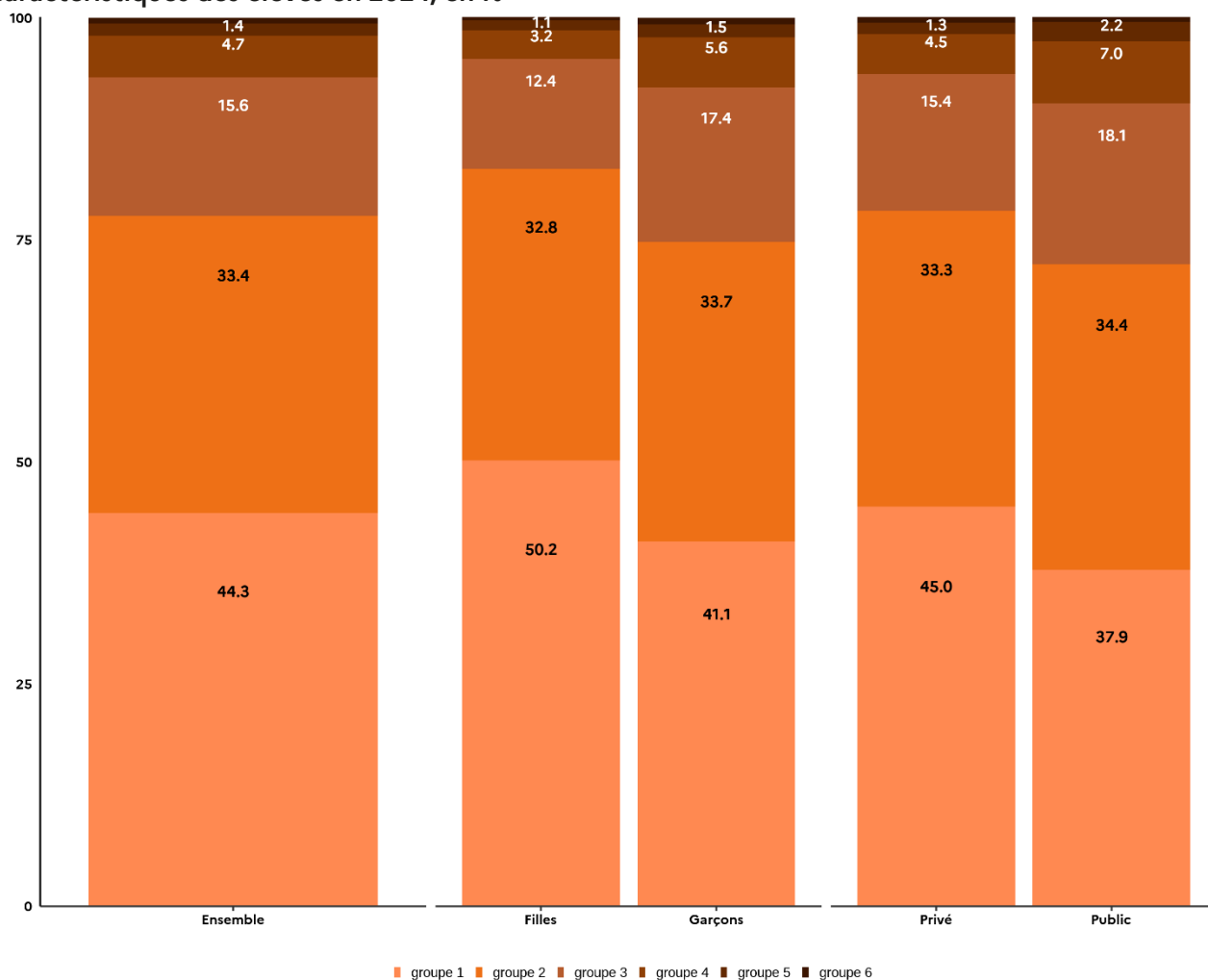


**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves à l'évaluation de début de quatrième est de 205 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**FIGURE 4 • Répartition dans les groupes de performance en mathématiques en quatrième selon les caractéristiques des élèves en 2024, en %**



**Lecture :** En 2024, 2,0 % des élèves appartiennent aux groupes les plus performants (groupes 5 et 6) en mathématiques.  
**Champ :** Établissements du ministère de l’Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**Complément :** Répartition des élèves dans le groupe de performance 6 en mathématiques, en %

	Ensemble	Filles	Garçons	Privé	Public
<b>Groupe 6</b>	0,6	0,4	0,7	0,6	0,5

### Résultats par domaine et test spécifique

En plus des résultats globaux en mathématiques, les résultats par domaine (*nombres et calculs*, *grandeurs et mesures*, *organisation et gestion de données*, *fonctions et espace et géométrie*) et aux tests spécifiques (*automatismes* et *résolution de problèmes*) ont été calculés.

La proportion d’élèves avec une maîtrise satisfaisante en *nombres et calculs* est de 18,3 %. Ces proportions sont respectivement de 15,6 % en *automatismes*, 13,9 % en *grandeurs et mesures*, 13,7 % en *organisation et gestion de données*, *fonctions*, 9,7 % en *résolution de problèmes* et 2,4 % en *espace et géométrie* (tableaux 10 à 15). Ces résultats sont tous inférieurs à ceux des élèves de quatrième des établissements relevant de l’Éducation nationale, où les proportions sont respectivement de 55,4 % en *nombres et calculs* (37,1 points d’écart), 54,3 % en *automatismes* (38,7 points d’écart), 50,5 % en *grandeurs et mesures* (36,6 points d’écart), 47,7 % en *organisation et gestion de données*, *fonctions*

(34,0 points d'écart), 43,7 % en *résolution de problèmes* (34,0 points d'écart) et 25,8 % en *espace et géométrie* (23,4 points d'écart).

En ce qui concerne les élèves « à besoins », les taux sont de 30,0 % en *résolution de problèmes*, 31,3 % en *automatismes*, 39,3 % en *nombres et calculs*, 49,3 % en *grandeurs et mesures*, 49,7 % en *organisation et gestion de données, fonctions* et 78,3 % en *espace et géométrie*.

Dans la plupart des domaines considérés, les garçons ont des niveaux de performance plus élevés que les filles. L'écart varie cependant en fonction des domaines. Ainsi, il est le plus important en *automatismes*, où 18,2 % des garçons présentent un niveau de maîtrise satisfaisant, contre 10,7 % des filles, soit un écart de 7,5 points. En *organisation et gestion de données, fonctions, nombres et calculs, résolution de problèmes* et *grandeurs et mesures*, l'avance des garçons est respectivement de 7,0 points, 6,7 points, 5,8 points et 5,7 points.

Parmi les domaines considérés, les élèves scolarisés dans le secteur public présentent un niveau de maîtrise satisfaisante supérieur à ceux scolarisés dans le secteur privé. Les écarts sont respectivement de 4,7 points en *automatismes*, 4,1 points en *nombres et calculs*, 3,9 en *grandeurs et mesures*, 3,2 en *résolution de problèmes*, et 2,6 en *organisation et gestion de données, fonctions*.

**TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique d'automatismes, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	39,9	49,5	10,7
	Garçons	26,7	55,1	18,2
Secteur de scolarisation	Privé	32,1	52,8	15,1
	Public	24,5	55,7	19,8
<b>Ensemble</b>		<b>31,3</b>	<b>53,1</b>	<b>15,6</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 11 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de résolution de problèmes, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	34,6	59,5	6,0
	Garçons	27,6	60,6	11,8
Secteur de scolarisation	Privé	30,5	60,1	9,4
	Public	26,0	61,4	12,6
<b>Ensemble</b>		<b>30,0</b>	<b>60,2</b>	<b>9,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 12 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *nombre*s et *calcul*s, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	47,8	38,3	13,9
	Garçons	34,8	44,6	20,6
Secteur de scolarisation	Privé	40,5	41,7	17,9
	Public	29,1	48,9	22,0
<b>Ensemble</b>		<b>39,3</b>	<b>42,4</b>	<b>18,3</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 13 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'*espace* et *géométrie*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	76,4	21,5	2,1
	Garçons	79,3	18,1	2,6
Secteur de scolarisation	Privé	78,5	19,1	2,4
	Public	76,3	20,8	2,9
<b>Ensemble</b>		<b>78,3</b>	<b>19,3</b>	<b>2,4</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 14 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *grandeurs* et *mesures*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	54,9	34,9	10,2
	Garçons	46,3	37,7	15,9
Secteur de scolarisation	Privé	49,8	36,7	13,5
	Public	45,1	37,5	17,4
<b>Ensemble</b>		<b>49,3</b>	<b>36,7</b>	<b>13,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

**TABLEAU 15 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'*organisation* et *gestion de données, fonctions*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	55,7	35,1	9,1
	Garçons	46,4	37,5	16,1
Secteur de scolarisation	Privé	50,1	36,5	13,4
	Public	45,8	38,2	16,0
<b>Ensemble</b>		<b>49,7</b>	<b>36,6</b>	<b>13,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

## Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé à l'évaluation de début de quatrième a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. En 2024, plus de 5 500 élèves de quatrième ont répondu à ce questionnaire.

En 2024, 58,5 % des élèves de quatrième sous tutelle du ministère de l'Agriculture se déclarent prêts pour réussir leur année (**tableau 16**). Les élèves de quatrième sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 67,4 % à déclarer se sentir prêts pour réussir l'année à venir.

Les filles sont moins nombreuses à se sentir prêtes pour réussir leur année que les garçons (49,2 % contre 63,5 %) soit un écart de 14,3 points en faveur des garçons. Le constat est le même pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale avec un écart de 10,4 points en faveur des garçons.

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 57,7 % à se sentir prêts à réussir leur année scolaire, soit 7,8 points de moins que les élèves scolarisés dans des établissements agricoles publics (65,5 %).

**TABLEAU 16 • Élèves de quatrième qui se sentent prêts pour réussir leur année scolaire, septembre 2024, en %**

Caractéristique		
Sexe	Filles	49,2
	Garçons	63,5
Secteur de scolarisation	Privé	57,7
	Public	65,5
<b>Ensemble</b>		<b>58,5</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, évaluation de début de quatrième.

## ➤ Résultats nationaux en seconde générale et technologique

### Participation

En 2024, les tests de positionnement de début de seconde générale et technologique se sont déroulés sur trois semaines, du 9 au 28 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 18 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture s'élève à 91 % (tableau 17). Le taux de participation des élèves s'élève quant à lui à 90 % en français et en mathématiques (tableau 18). 98 % des établissements agricoles évalués sont des lycées et les 2 % restants sont des maisons familiales rurales.

**TABLEAU 17 • Participation des établissements aux tests de positionnement de début de seconde générale et technologique, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus	Participation (en %)
Français	191	211	91
Mathématiques	192	211	91

**Note :** Les informations sur le nombre d'établissements prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 18 • Participation des élèves aux tests de positionnement de début de seconde générale et technologique, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus	Participation (en %)
Français	7 886	8 782	90
Mathématiques	7 925	8 782	90

**Note :** Les informations sur le nombre d'élèves prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 19 • Répartition des élèves selon les caractéristiques**

Caractéristique		Élèves des établissements du ministère de l'Agriculture	Élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale
Sexe	Filles	55 %	54 %
	Garçons	45 %	46 %
Secteur de scolarisation	Public	74 %	78 %
	Privé	26 %	22 %
Indice de position social		116	117

**Note :** Les informations concernent les élèves ayant passé au moins une des deux disciplines du test de positionnement.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

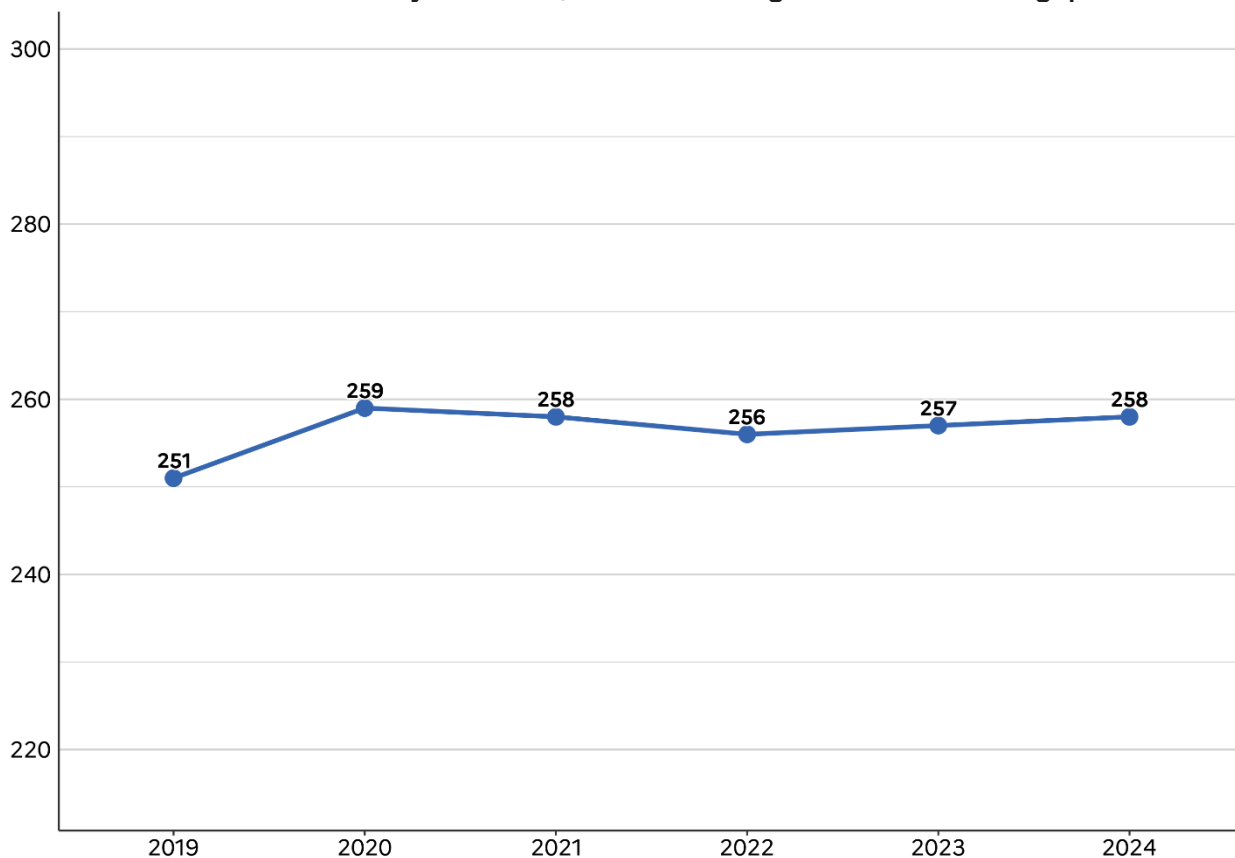
## Résultats en français

### Résultats d'ensemble

À la rentrée 2024, le score moyen en français des élèves de seconde générale et technologique scolarisés dans des établissements agricoles est de 258 points et stable par rapport au score observé l'année précédente (**figure 5**). Cette stabilité du score entre 2023 et 2024 se traduit par une stabilité des proportions d'élèves dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) (**figure 6**). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) baisse de 1,0 point (de 21,2 % à 20,2 %). Pour les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le score moyen en français en 2024 est de 268 points (soit 10 points de plus que celui des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture) et stable par rapport à 2023. La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants est de 40,9 % et celle pour les groupes les moins performants de 15,7 %.

En 2024, le score moyen en français revient au niveau de celui de 2021 (258 points). Durant la période 2019-2024, la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants augmente de 3,5 points et la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants diminue de 4,0 points.

**FIGURE 5 • Évolution du score moyen en français en seconde générale et technologique**

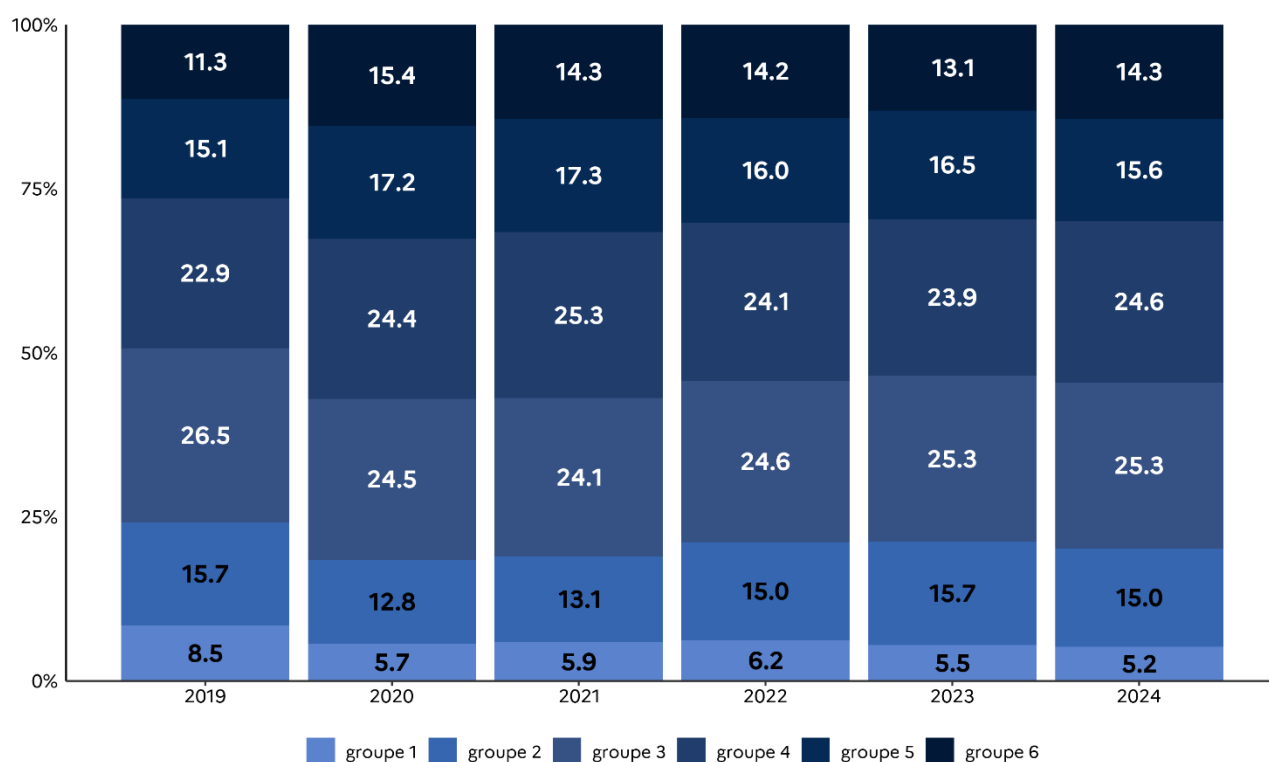


**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 258 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 6 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde générale et technologique, en %**



**Lecture :** En 2024, 14,3 % des élèves de seconde générale et technologique ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

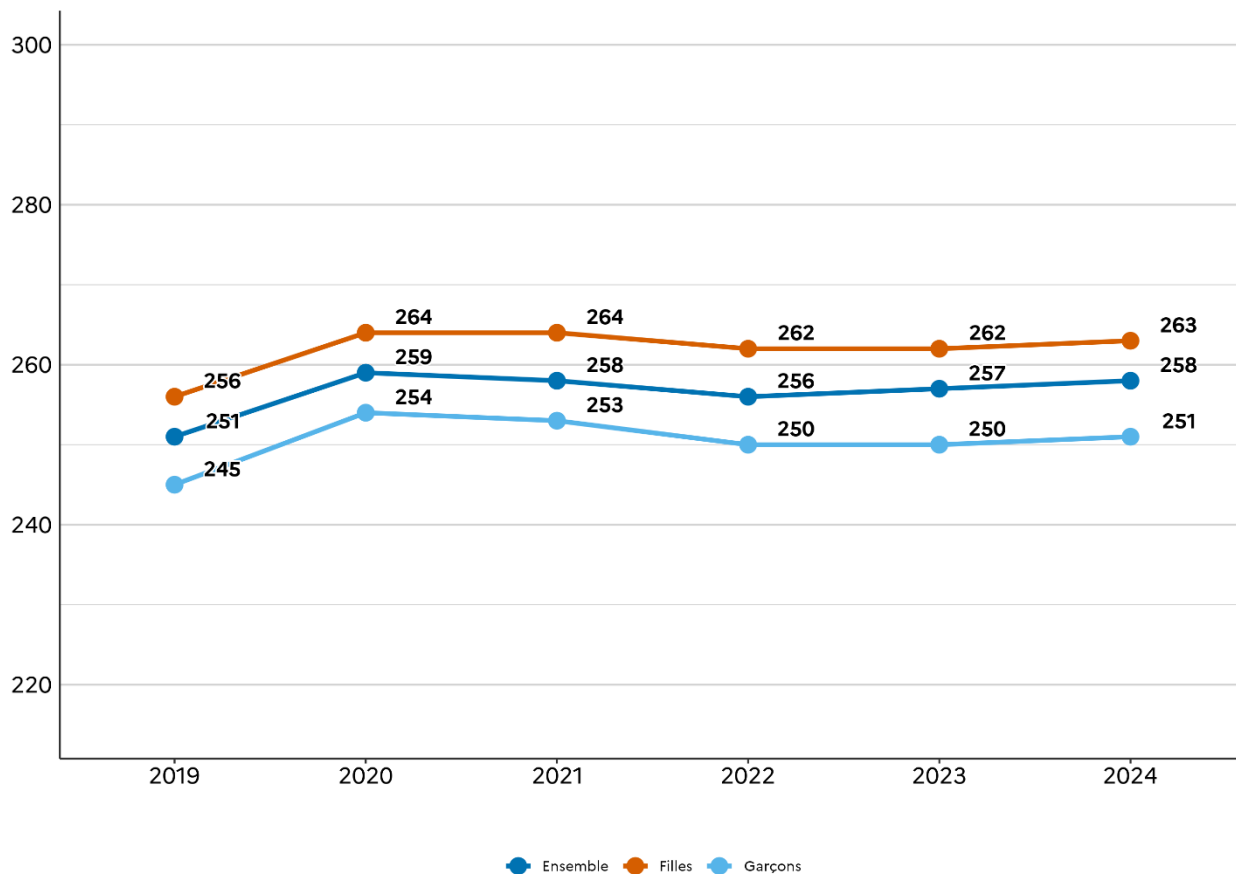
### Résultats selon le sexe

En français, à la rentrée 2024, le score moyen des filles est de 263 points contre 251 points pour les garçons (soit 12 points d'écart) (**figure 7**). En 2024, 16,2 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants contre 24,9 % des garçons (soit 8,7 points d'écart) (**figure 8**). Pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale, l'écart de score est de 9 points en faveur des filles et la proportion dans les groupes les moins performants est de 13,3 % pour les filles et 18,6 % pour les garçons.

Par rapport à l'année précédente, les scores moyens des garçons et des filles sont stables. La proportion de filles dans les groupes les moins performants reste stable et celle des garçons diminue de 1,4 point. Dans le même temps, les proportions dans les groupes les plus performants restent stables.

Entre 2019 et 2024, l'écart entre le score moyen des filles et celui des garçons est stable. La proportion de filles dans les groupes les moins performants diminue de 3,7 points et celle des garçons diminue de 3,9 points. Dans le même temps, la proportion de filles dans les groupes les plus performants augmente de 3,6 points et celle des garçons augmente de 2,8 points.

**FIGURE 7 • Évolution du score moyen en français en seconde générale et technologique selon le sexe**

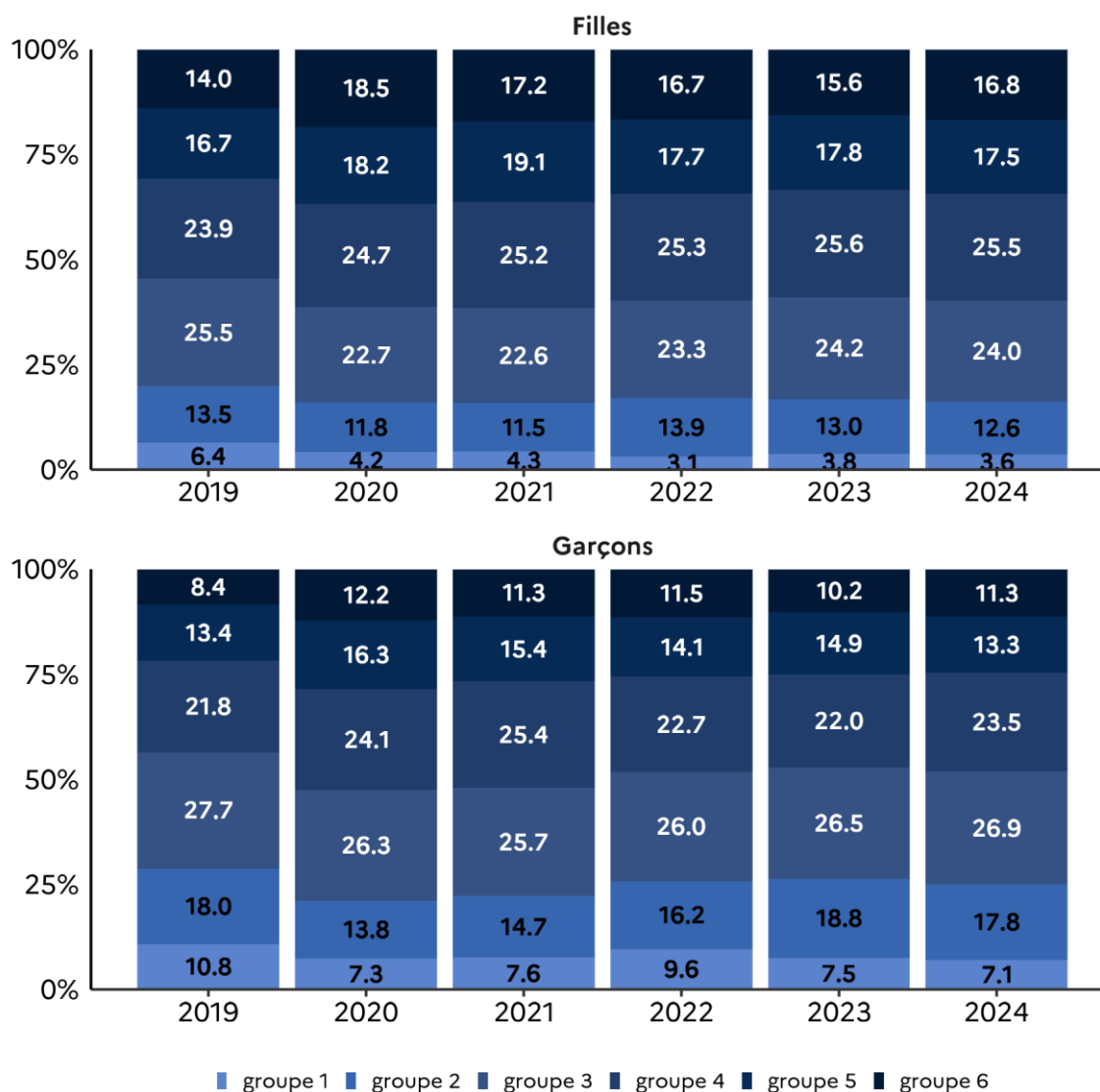


**Lecture :** En 2024, le score moyen des filles au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 263 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 8 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde générale et technologique, selon le sexe, en %**



**Lecture :** En 2024, 16,8 % des filles de seconde générale et technologique ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

### Résultats selon le secteur de scolarisation

En 2024, le score des élèves scolarisés dans les établissements du secteur public est plus élevé que celui des élèves scolarisés dans les établissements du secteur privé (259 points contre 254 points, soit 5 points d'écart) (**figure 9**).

La proportion d'élèves des établissements publics dans les groupes les moins performants est inférieure à celle des élèves scolarisés dans un établissement privé : 18,9 % des élèves du secteur public appartiennent aux groupes les moins performants, soit 4,8 points de moins que ceux du secteur privé (23,7 %) (**figure 10**).

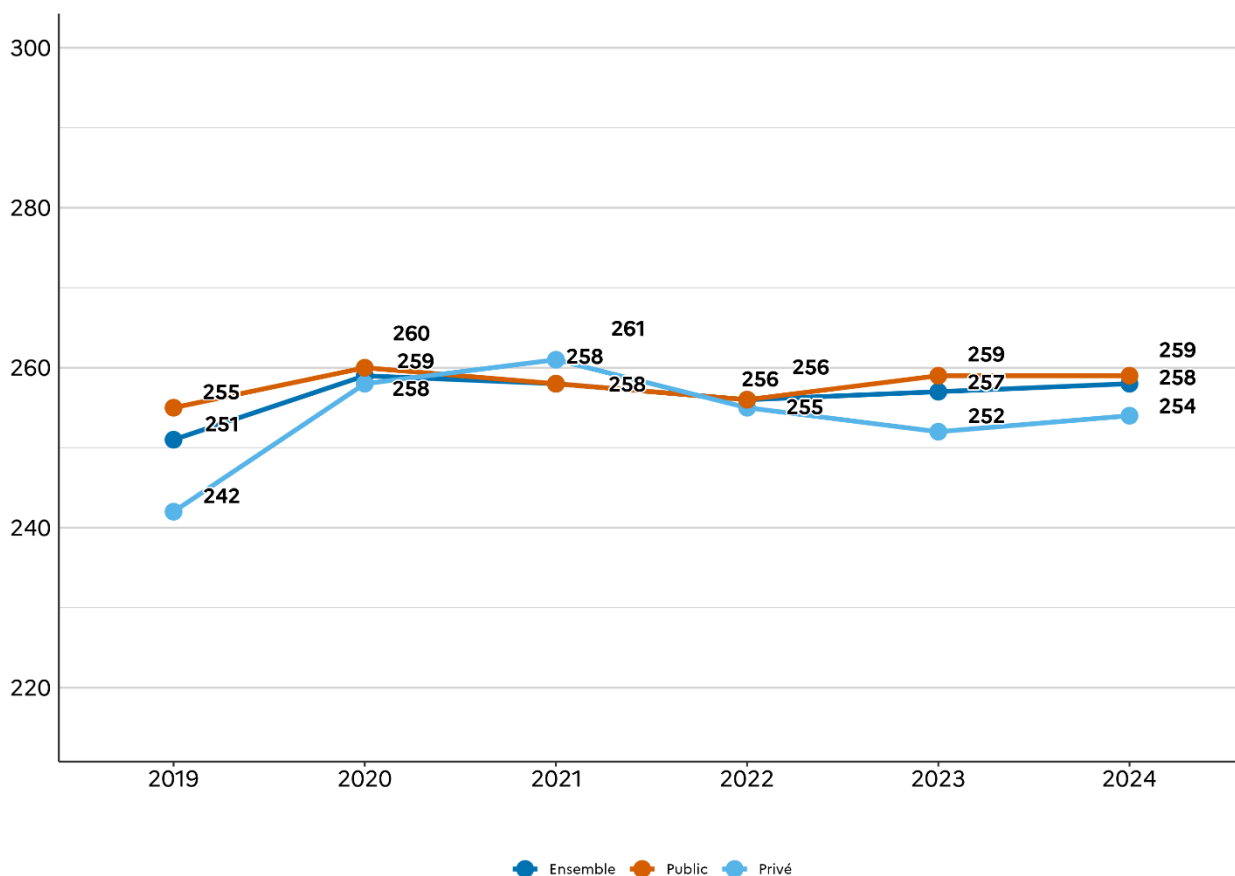
En comparaison avec 2023, le score moyen en français des élèves des établissements publics est stable en 2024. Celui des élèves des établissements privés augmente de 2 points. La proportion d'élèves des établissements publics dans les groupes les plus performants reste stable, tandis que celle des élèves des établissements privés augmente de 2,1 points. Dans le même temps, la

proportion d'élèves des établissements publics dans les groupes les moins performants est stable et celle des élèves des établissements privés diminue de 2,0 points.

Entre 2019 et 2024, hormis en 2021, le score moyen des élèves des établissements publics est supérieur à celui des élèves des établissements privés. Le score moyen des élèves des établissements publics augmente de 4 points, contre une augmentation de 12 points pour les élèves des établissements privés. En 2024, le score moyen atteint par les établissements privés interrompt une tendance à la baisse initiée en 2021.

En 2024, la proportion d'élèves des établissements publics dans les groupes les moins performants a diminué de 2,0 points par rapport à 2019 (20,9 %, contre 18,9 % en 2024) et celles des élèves des établissements privés a diminué de 8,4 points (32,1 % en 2019 contre 23,7 % en 2024). La proportion d'élèves des établissements publics dans les groupes les plus performants augmente de 2,0 points, alors qu'elle augmente de 7,2 points pour les élèves des établissements privés.

**FIGURE 9 • Évolution du score moyen en français en seconde générale et technologique selon le secteur**

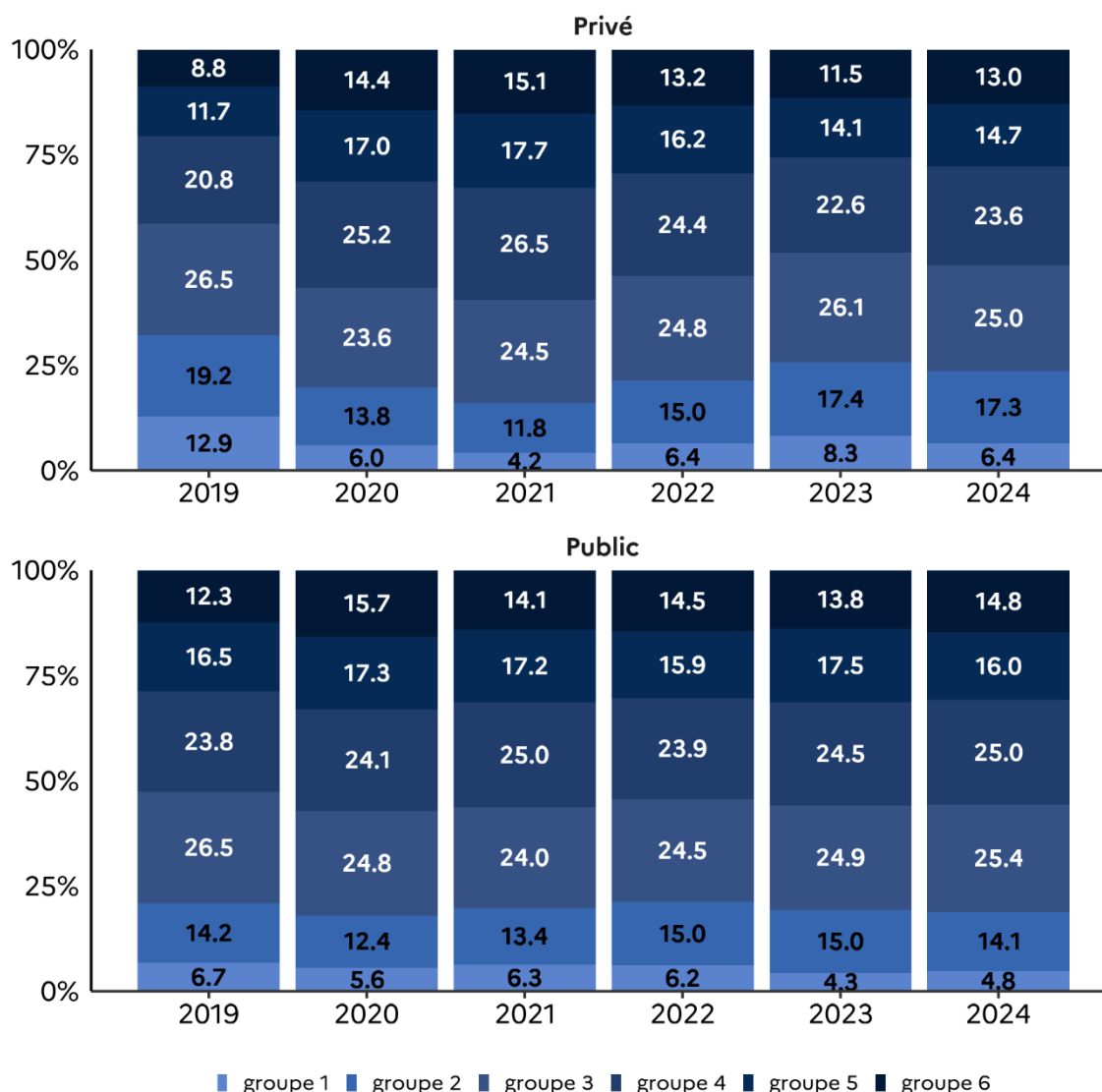


**Lecture :** En 2024, le score moyen des établissements publics au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 259 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 10 • Répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde générale et technologique, selon le secteur, en %**



**Lecture :** En 2024, 13,0 % des élèves de seconde générale et technologique scolarisés dans des établissements privés ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

### Résultats par domaine et test spécifique

Depuis 2021, un test spécifique de *compréhension de l'écrit* est proposé. À la rentrée 2024, 54,6 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante au test spécifique de français (**tableau 20**). Ce résultat est inférieur de 9,4 points à celui des élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale en seconde générale et technologique (64,0 %).

En 2024, la proportion d'élèves dans le groupe satisfaisant est de 48,9 % en *orthographe*, 49,7 % en *grammaire*, 48,0 % en *lexique* et 38,4 % en *compréhension de l'oral* (**tableaux 21 à 24**). Ces résultats sont inférieurs dans tous les domaines à ceux des élèves de seconde générale et technologique des établissements du ministère de l'Éducation nationale : 59,4 % en *orthographe* (+ 10,5 points), 56,4 % en *grammaire* (+ 6,7 points), 55,0 % en *lexique* (+ 7,0 points) et 44,7 % en *compréhension de l'oral* (+ 6,3 points).

Les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les différents domaines évalués en français. L'écart est le plus prononcé en *orthographe* : 53,6 % des filles en ont une maîtrise

satisfaisante contre 43,0 % des garçons (écart de 10,6 points). Il est de 10,0 points en *grammaire*, 9,5 points en *compréhension de l'écrit*, de 4,1 points en *compréhension de l'oral* et de 3,7 points en *lexique*.

Quels que soient les domaines concernés, les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. Dans les établissements du secteur public, la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant est plus élevée que dans ceux du secteur privé, dans tous les domaines. Cet écart est plus prononcé dans le domaine de *compréhension de l'oral* : 5,6 points en faveur du secteur public. L'écart est le moins prononcé dans le domaine de *grammaire* : 2,7 points d'écart en faveur du secteur public. Dans les autres domaines, la différence de proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant entre les lycéens scolarisés dans le secteur public et ceux scolarisés dans le secteur privé se situe autour de 3,0 points.

**TABLEAU 20 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	5,8	35,3	58,9
	Garçons	10,1	40,6	49,4
Secteur de scolarisation	Privé	9,2	38,5	52,3
	Public	7,2	37,3	55,5
<b>Ensemble</b>		<b>7,7</b>	<b>37,7</b>	<b>54,6</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 21 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de lexique, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	13,9	36,4	49,7
	Garçons	15,5	38,5	46,0
Secteur de scolarisation	Privé	15,0	39,7	45,3
	Public	14,5	36,5	49,0
<b>Ensemble</b>		<b>14,6</b>	<b>37,4</b>	<b>48,0</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 22 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *grammaire*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	9,8	36,0	54,2
	Garçons	15,8	40,0	44,2
Secteur de scolarisation	Privé	14,6	37,7	47,7
	Public	11,7	37,9	50,4
<b>Ensemble</b>		<b>12,5</b>	<b>37,8</b>	<b>49,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 23 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'*orthographe*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	8,2	38,2	53,6
	Garçons	13,2	43,7	43,0
Secteur de scolarisation	Privé	12,4	41,1	46,5
	Public	9,8	40,5	49,7
<b>Ensemble</b>		<b>10,4</b>	<b>40,7</b>	<b>48,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 24 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *compréhension de l'oral*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	15,6	44,2	40,2
	Garçons	21,4	42,5	36,1
Secteur de scolarisation	Privé	21,1	44,6	34,3
	Public	17,1	43,0	39,9
<b>Ensemble</b>		<b>18,2</b>	<b>43,4</b>	<b>38,4</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

## Résultats en mathématiques

### Résultats d'ensemble

À la rentrée 2024, le score moyen en mathématiques des élèves de seconde générale et technologique d'établissements agricoles augmente de 2 points par rapport au score observé l'année précédente (255 points en 2024 contre 253 points en 2023) (**figure 11**).

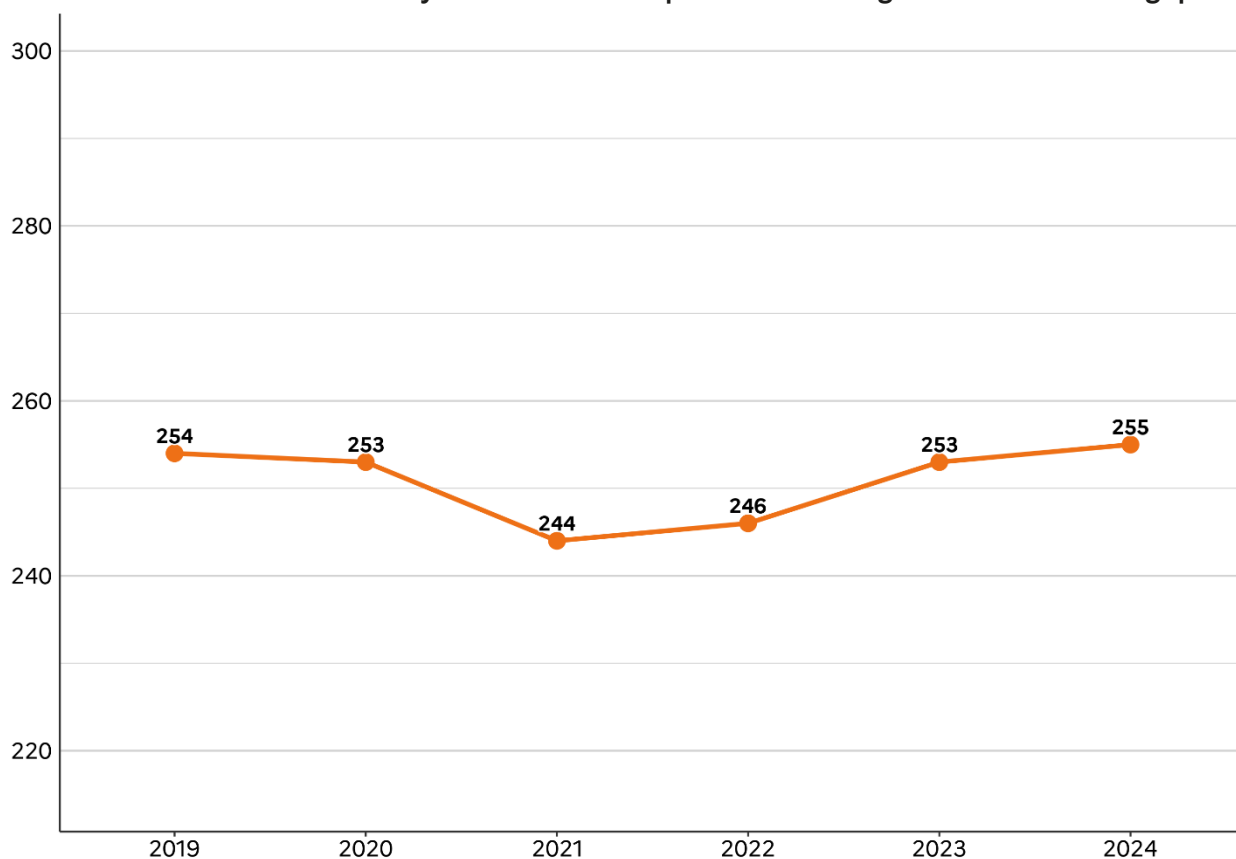
La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) reste stable, respectivement 28,8 % et 29,7 % (**figure 12**). Pour les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le score moyen en mathématiques en 2024 est de 262 points (soit 7 points de plus que celui des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture) et en augmentation de

2 points par rapport à 2023. La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants est de 36,8 % et celle pour les groupes les moins performants de 25,2 %.

Cette année, le score moyen en mathématiques des élèves de seconde générale et technologique est le plus élevé sur la période de 2019 à 2024. Ces résultats confirment la tendance à la hausse depuis 2021 (+ 11 points entre 2021 et 2024), faisant suite à la phase de baisse de 10 points du score moyen observée entre 2019 et 2021 (de 254 points en 2019 à 244 points en 2021).

Entre 2019 et 2024, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est passée de 22,3 % à 26,5 % (+ 4,2 points) et celle dans les groupes les plus performants augmente de 2,0 points.

**FIGURE 11 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde générale et technologique**

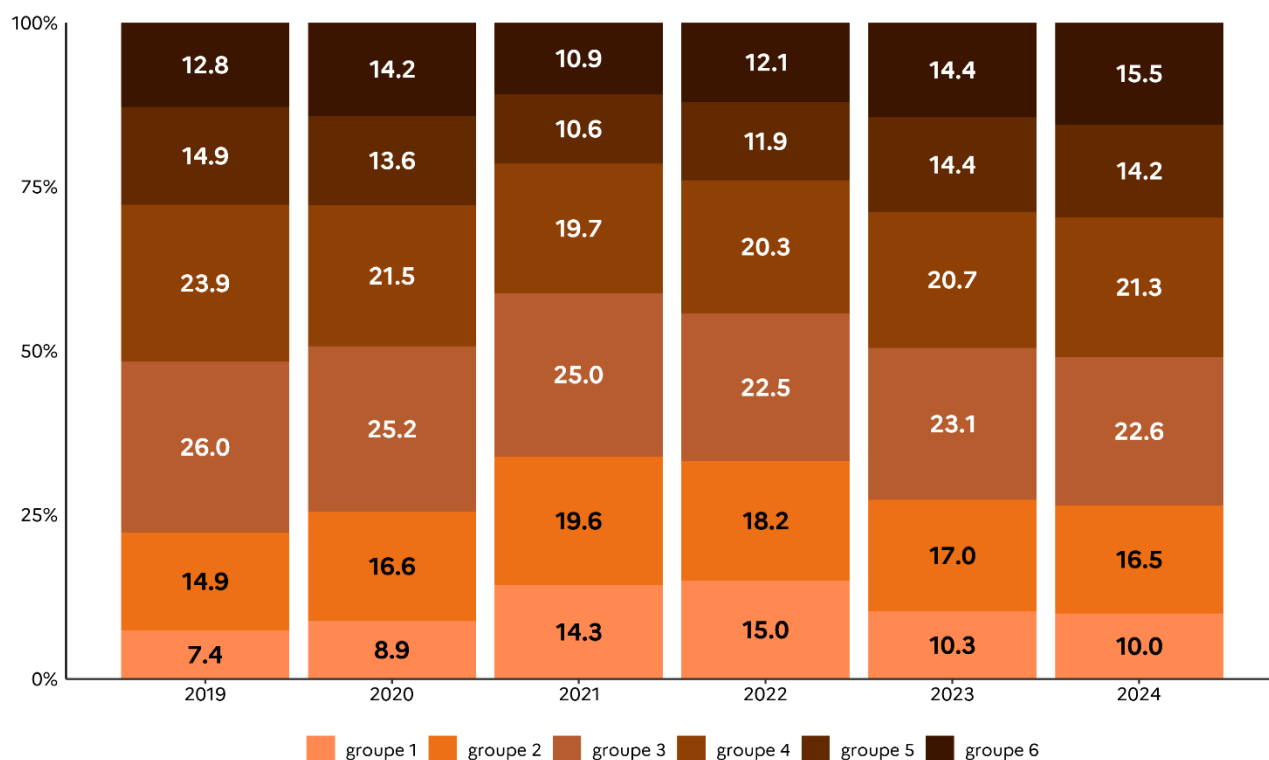


**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 255 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 12 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde générale et technologique, en %**



**Lecture :** En 2024, 15,5 % des élèves de seconde générale et technologique ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

### Résultats selon le sexe

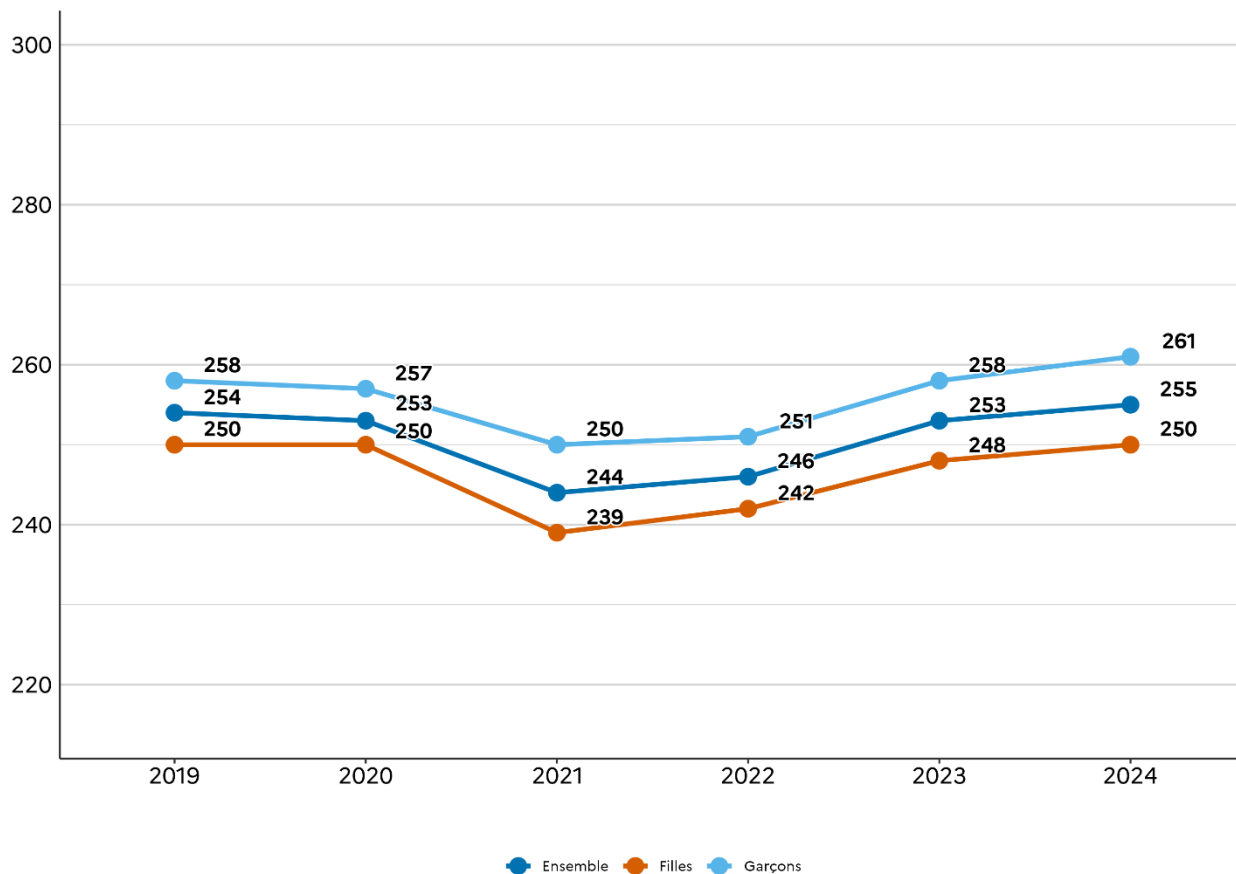
En mathématiques, à la rentrée 2024, le score moyen des filles s'établit à 250 points contre 261 pour les garçons (soit 11 points d'écart) (**figure 13**). En 2024, 30,6 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants contre 21,3 % des garçons (soit 9,3 points d'écart). Cet écart est de 9,1 points dans les groupes les plus performants en faveur des garçons (**figure 14**). Pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale, l'écart de score est de 16 points en faveur des garçons et la proportion dans les groupes les moins performants est de 30,1 % pour les filles et 19,7 % pour les garçons.

Par rapport à l'année précédente, le score moyen des garçons augmente de 3 points et celui des filles augmente de 2 points. La proportion de filles dans les groupes les moins performants est stable par rapport à l'année dernière (respectivement 31,3 % et 30,6 %) et celle des garçons diminue de 1,5 point. La proportion de garçons dans les groupes les plus performants augmente de 1,3 point.

Entre 2019 et 2024, le score moyen des filles est stable, alors qu'il augmente de 3 points pour les garçons. Cette année, le score moyen des garçons est le plus élevé atteint depuis 2019 (261 points). Le score moyen des filles revient au niveau de celui de 2020 (250 points).

L'écart entre les filles et les garçons s'élève à nouveau à 11 points d'écart, comme en 2021. Par rapport à 2019, la proportion de filles dans les groupes les moins performants augmente de 5,6 points contre 1,8 point pour les garçons. Dans le même temps, la proportion de filles dans les groupes les plus performants augmente de 1,2 point et celle des garçons augmente de 3,3 points.

**FIGURE 13 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde générale et technologique selon le sexe**

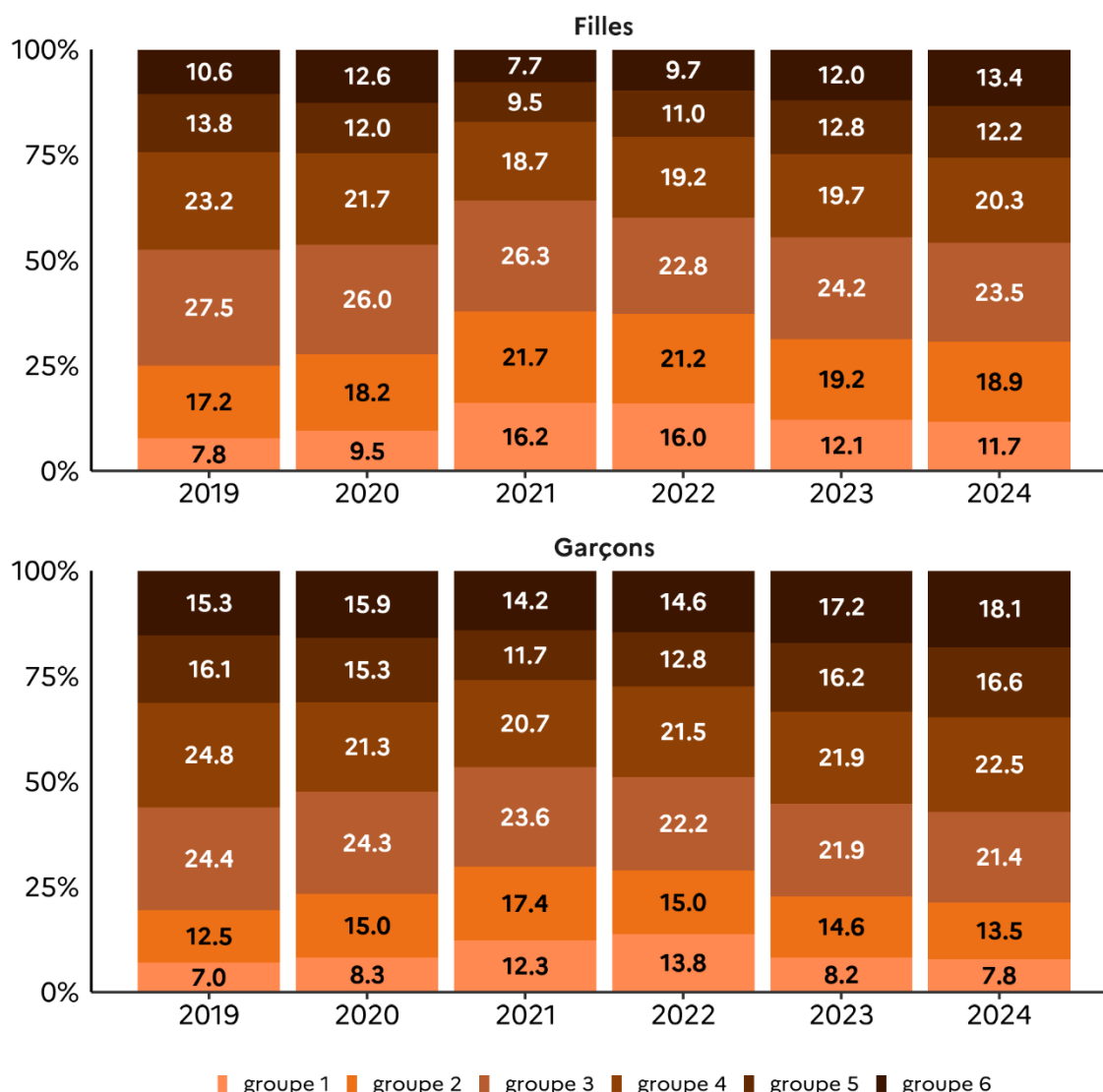


**Lecture :** En 2024, le score moyen des garçons au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 261 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 14 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde générale et technologique, selon le sexe, en %**



**Lecture :** En 2024, 13,4 % des filles de seconde générale et technologique ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

### Résultats selon le secteur de scolarisation

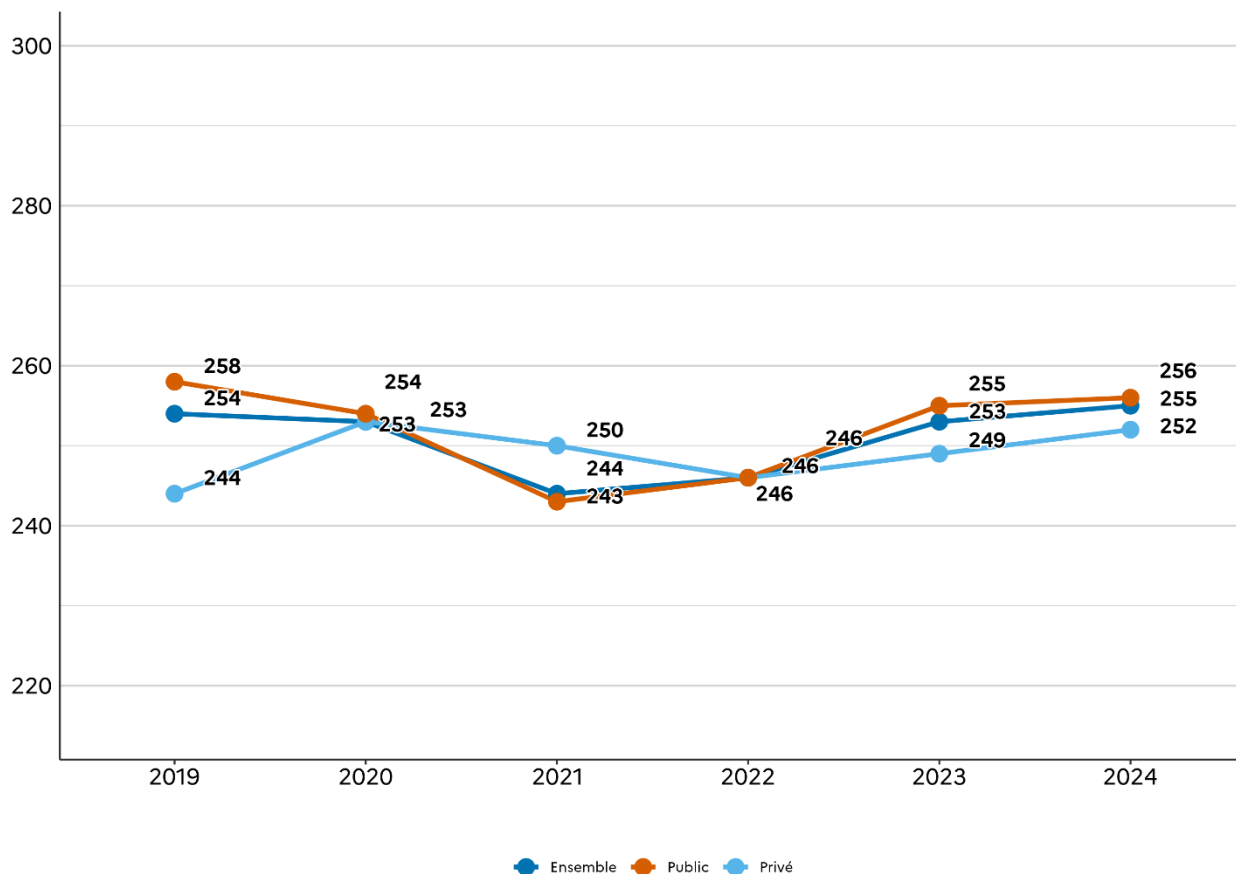
En 2024, le score des élèves scolarisés dans les établissements du secteur public s'établit à 256, contre 252 pour les élèves du secteur privé (soit 4 points d'écart) (figure 15) et 25,6 % des élèves du secteur public appartiennent aux groupes les moins performants, soit 3,3 points de moins que ceux du secteur privé (28,9 %) (figure 16).

Par rapport à l'année précédente, le score moyen en mathématiques des élèves scolarisés dans les établissements privés augmente de 3 points (249 points en 2023) et celui des élèves des établissements publics est stable.

La proportion d'élèves d'établissements publics dans les groupes les plus performants augmente de 1,0 point par rapport à l'année dernière (de 29,6 % à 30,6 %), contre une stabilité pour les élèves des établissements privés. Dans le même temps, la proportion des élèves d'établissements privés dans les groupes les moins performants diminue de 2,4 points et celle des élèves d'établissements publics est stable.

Entre 2019 et 2024, le score moyen des élèves scolarisés dans les établissements publics baisse de 2 points, alors que celui des élèves scolarisés dans des établissements privés augmente de 8 points. Cette tendance se traduit par une augmentation de la proportion d'élèves d'établissements publics dans les groupes les moins performants de 6,5 points, contre une diminution de 1,2 point pour les élèves des établissements privés. Dans le même temps, la proportion d'élèves d'établissements publics dans les groupes les plus performants est stable et celle des élèves d'établissements privés augmente de 6,4 points. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

**FIGURE 15 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde générale et technologique selon le secteur**

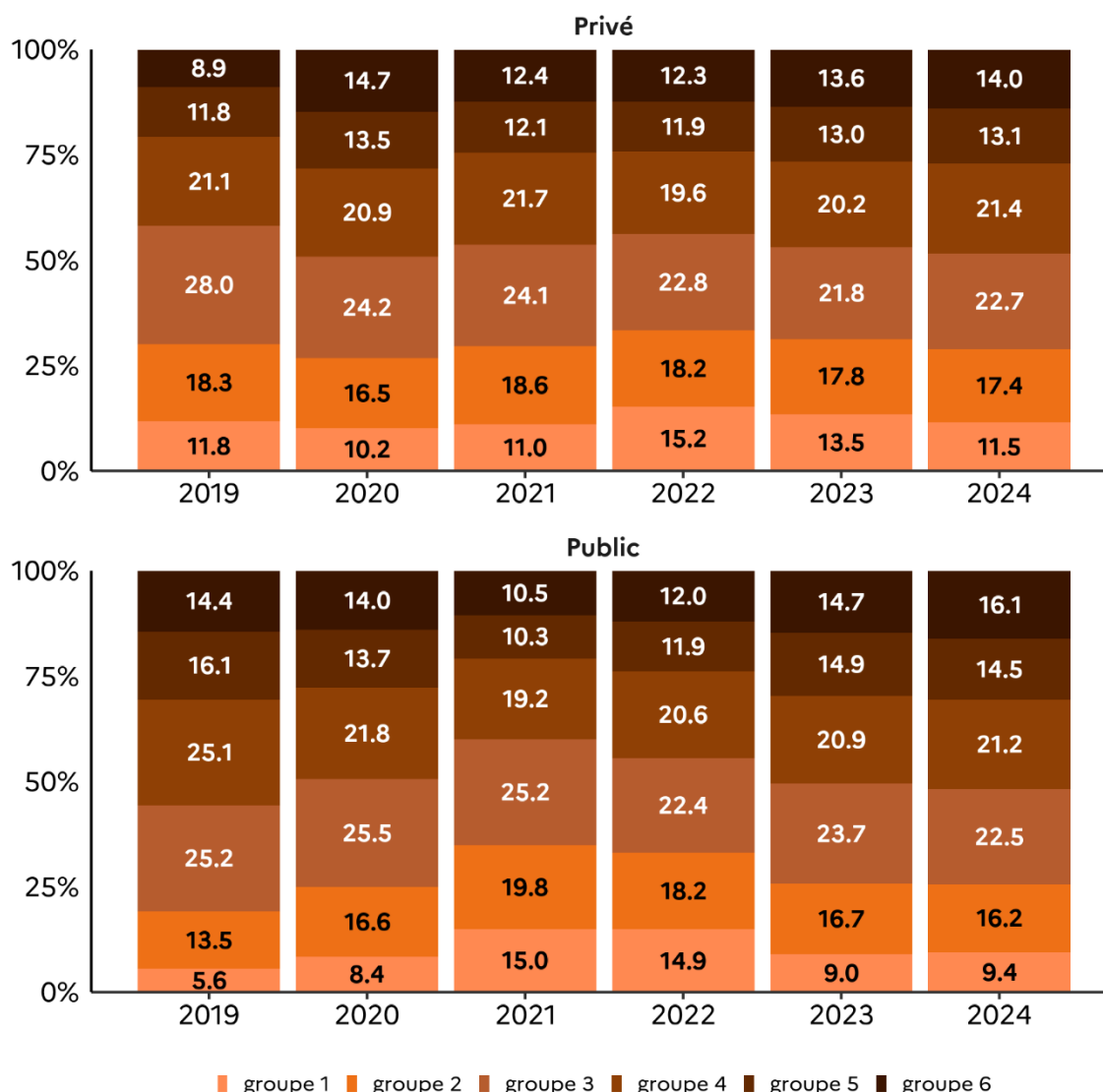


**Lecture :** En 2024, le score moyen des établissements publics au test de positionnement de début de seconde générale et technologique est de 256 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**FIGURE 16 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde générale et technologique, selon le secteur, en %**



**Lecture :** En 2024, 14,0 % des élèves de seconde générale et technologique scolarisés dans des établissements privés ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

### Résultats par domaine et test spécifique

Depuis 2021, un test spécifique d'*automatismes* est proposé. À la rentrée 2024, 71,2 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante, soit 2,8 points de moins que les élèves de seconde générale et technologique des établissements du ministère de l'Éducation nationale (74,0 %) (**tableau 25**).

En 2024, les taux de maîtrise satisfaisante sont de 52,9 % en *espace et géométrie*, 47,1 % en *expressions algébriques*, 45,8 % en *organisation et gestion de données, fonctions* et de 43,2 % en *nombres et calculs* (**tableaux 26 à 29**). Ces résultats sont inférieurs dans chaque domaine à ceux des élèves seconde générale et technologique des établissements du ministère de l'Éducation nationale : 53,7 % en *espace et géométrie* (0,8 points), 54,0 % en *expressions algébriques* (6,9 points), 50,9 % en *organisation et gestion de données, fonctions* (5,1 points) et 49,1 % en *nombres et calculs* (5,9 points).

Les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles dans les différents domaines évalués en mathématiques. L'écart est le plus prononcé en *organisation et gestion des données, fonctions* : 54,2 % des garçons en ont une maîtrise satisfaisante contre 38,9 % des filles (écart de 15,3 points). En *nombres et calculs* et en *espace et géométrie*, la différence en faveur des garçons est respectivement de 11,3 points et 10,0 points. En revanche, en *expressions algébriques*, l'écart en faveur des garçons est plus faible et atteint 3,5 points.

Quels que soient les domaines concernés, les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. Dans les établissements du secteur public, la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant est plus élevée que dans le secteur privé, dans tous les domaines. Ainsi, la différence de proportion d'élèves ayant un niveau satisfaisant entre les lycéens scolarisés dans le secteur public et ceux scolarisés dans le secteur privé est de 4,6 points en *expressions algébriques*. Elle s'élève à 3,7 points en *espace et géométrie* et 3,2 points en *organisation et gestion des données, fonctions*. En *nombres et calculs* la différence est de 2,4 points. Ces résultats doivent cependant être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

**TABLEAU 25 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique d'automatismes, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	1,0	32,2	66,8
	Garçons	0,9	22,5	76,6
Secteur de scolarisation	Privé	1,5	28,7	69,8
	Public	0,8	27,5	71,8
<b>Ensemble</b>		<b>1,0</b>	<b>27,8</b>	<b>71,2</b>

**Champ** : Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source** : DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 26 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'espace et géométrie, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	18,5	33,1	48,4
	Garçons	13,6	28,0	58,4
Secteur de scolarisation	Privé	19,2	30,6	50,2
	Public	15,2	30,9	53,9
<b>Ensemble</b>		<b>16,3</b>	<b>30,8</b>	<b>52,9</b>

**Champ** : Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source** : DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 27 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'expressions algébriques, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	13,7	40,8	45,5
	Garçons	12,3	38,7	49,0
Secteur de scolarisation	Privé	14,7	41,6	43,7
	Public	12,4	39,2	48,3
<b>Ensemble</b>		<b>13,0</b>	<b>39,9</b>	<b>47,1</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 28 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de nombres et calculs, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	14,4	47,5	38,1
	Garçons	9,9	40,6	49,4
Secteur de scolarisation	Privé	14,5	44,1	41,4
	Public	11,7	44,5	43,8
<b>Ensemble</b>		<b>12,4</b>	<b>44,4</b>	<b>43,2</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

**TABLEAU 29 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'organisation et gestion des données, fonctions, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	21,8	39,3	38,9
	Garçons	13,6	32,3	54,2
Secteur de scolarisation	Privé	20,5	36,1	43,4
	Public	17,2	36,2	46,6
<b>Ensemble</b>		<b>18,1</b>	<b>36,1</b>	<b>45,8</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

## Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au test de positionnement de début de seconde générale et technologique a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. En 2024, 7 800 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2024, 58,0 % des élèves de seconde générale et technologique se déclarent prêts pour réussir leur année (tableau 30). Les élèves de seconde générale et technologique sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 64,6 % à déclarer se sentir prêts pour réussir l'année à venir.

Les filles sont moins nombreuses à se sentir prêtes pour réussir leur année que les garçons (respectivement 52,4 % contre 65,0 %) soit un écart de 12,6 points en faveur des garçons. Le constat

est le même pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale avec un écart de 11,5 points en faveur des garçons.

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 60,4 % à se sentir prêts à réussir leur année scolaire, soit 3,3 points de plus que les élèves scolarisés dans des établissements agricoles publics (57,1 %).

**TABLEAU 30 • Élèves de seconde générale et technologique qui se sentent prêts pour réussir leur année scolaire, septembre 2024, en %**

Caractéristique		
Sexe	Filles	52,4
	Garçons	65,0
Secteur de scolarisation	Privé	60,4
	Public	57,1
<b>Ensemble</b>		<b>58,0</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

En 2024, 58,0 % des élèves de seconde générale et technologique envisagent une première générale après leur année de seconde (**tableau 31**). Parmi les élèves sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale ils sont 82,9 % à vouloir suivre une première générale.

Les filles sont plus nombreuses à envisager la première générale que les garçons (respectivement 62,5 % contre 52,4 %) soit un écart de 10,1 points. Le constat est le même pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale avec un écart de 5,2 points en faveur des filles.

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 59,4 % à envisager s'orienter en première générale, soit 1,8 point de plus que les élèves scolarisés dans des établissements agricoles publics (57,6 %).

**TABLEAU 31 • Orientation envisagée après la seconde générale et technologique, septembre 2024, en %**

Caractéristique		Première générale	Première technologique
Sexe	Filles	62,5	37,5
	Garçons	52,4	47,6
Secteur de scolarisation	Privé	59,4	40,6
	Public	57,6	42,4
<b>Ensemble</b>		<b>58,0</b>	<b>42,0</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde générale et technologique.

## ➤ Résultats nationaux en seconde professionnelle

### Participation

En 2024, les tests de positionnement de début de seconde professionnelle se sont déroulés sur trois semaines, du 9 au 28 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 18 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture s'élève à 83 % (tableau 32). Le taux de participation des élèves s'élève quant à lui à 76 % en français et 77 % en mathématiques (tableau 33). 68 % des élèves d'établissements agricoles évalués sont dans un lycée et 32 % d'entre eux sont dans une maison familiale rurale.

**TABLEAU 32 • Participation des établissements aux tests de positionnement de début de seconde professionnelle, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus	Participation (en %)
Français	607	733	83
Mathématiques	610	733	83

**Note :** Les informations sur le nombre d'établissements prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 33 • Participation des élèves aux tests de positionnement de début de seconde professionnelle, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus	Participation (en %)
Français	19 789	26 114	76
Mathématiques	20 055	26 114	77

**Note :** Les informations sur le nombre d'élèves prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 34 • Répartition des élèves selon les caractéristiques**

Caractéristique		Élèves des établissements du ministère de l'Agriculture	Élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale
Sexe	Filles	52 %	42 %
	Garçons	48 %	58 %
Secteur de scolarisation	Public	39 %	80 %
	Privé	61 %	20 %
Indice de position social		101	90

**Note :** Les informations concernent les élèves ayant passé au moins une des deux disciplines du test de positionnement.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture et du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

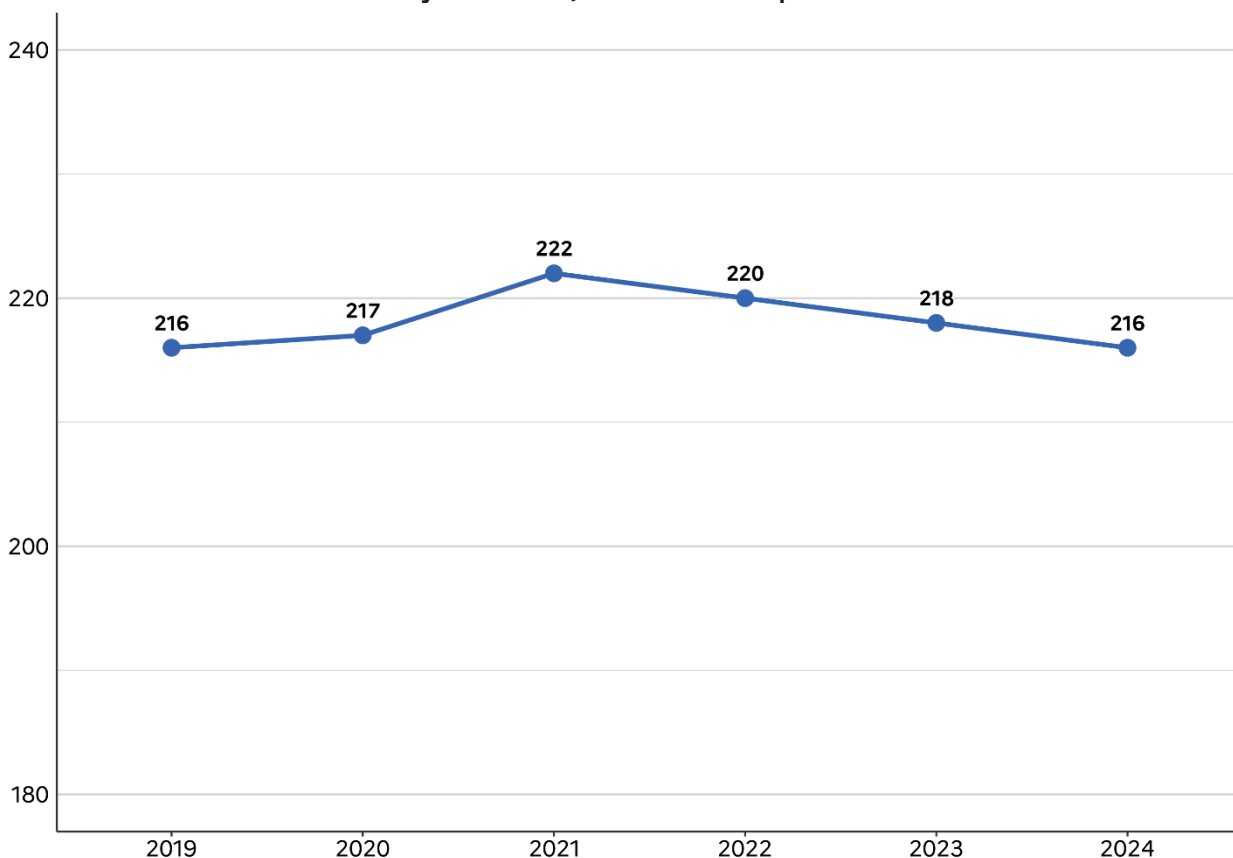
## Résultats en français

### Résultats d'ensemble

À la rentrée 2024, le score moyen en français des élèves de seconde professionnelle scolarisés dans des lycées agricoles est de 216 et est inférieur de 2 points par rapport au score observé l'année précédente (**figure 17**). Néanmoins, entre 2023 et 2024, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) et dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) reste stable (**figure 18**). Pour les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le score moyen en français en 2024 est de 214 points (soit 2 points de moins que celui des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture) et stable par rapport à 2023. La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants est de 3,8 % et celle pour les groupes les moins performants de 63,9 %.

En 2024, le score moyen est équivalent à celui observé en 2019 (216 points). Entre ces deux années, la proportion des élèves dans les groupes les moins performants a baissé de 2,2 points.

**FIGURE 17 • Évolution du score moyen en français en seconde professionnelle**

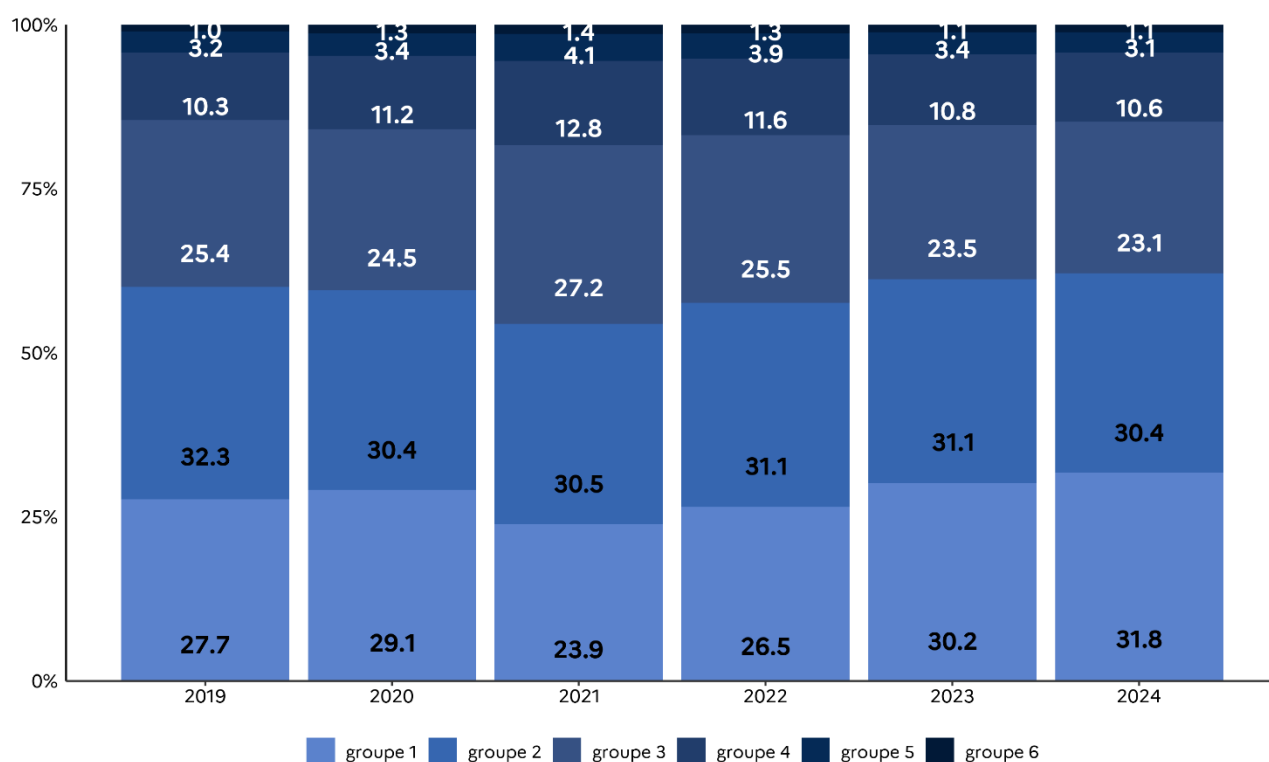


**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 216 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 18 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde professionnelle, en %**



**Lecture :** En 2024, 1,1 % des élèves de seconde professionnelle ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

### Résultats selon le sexe

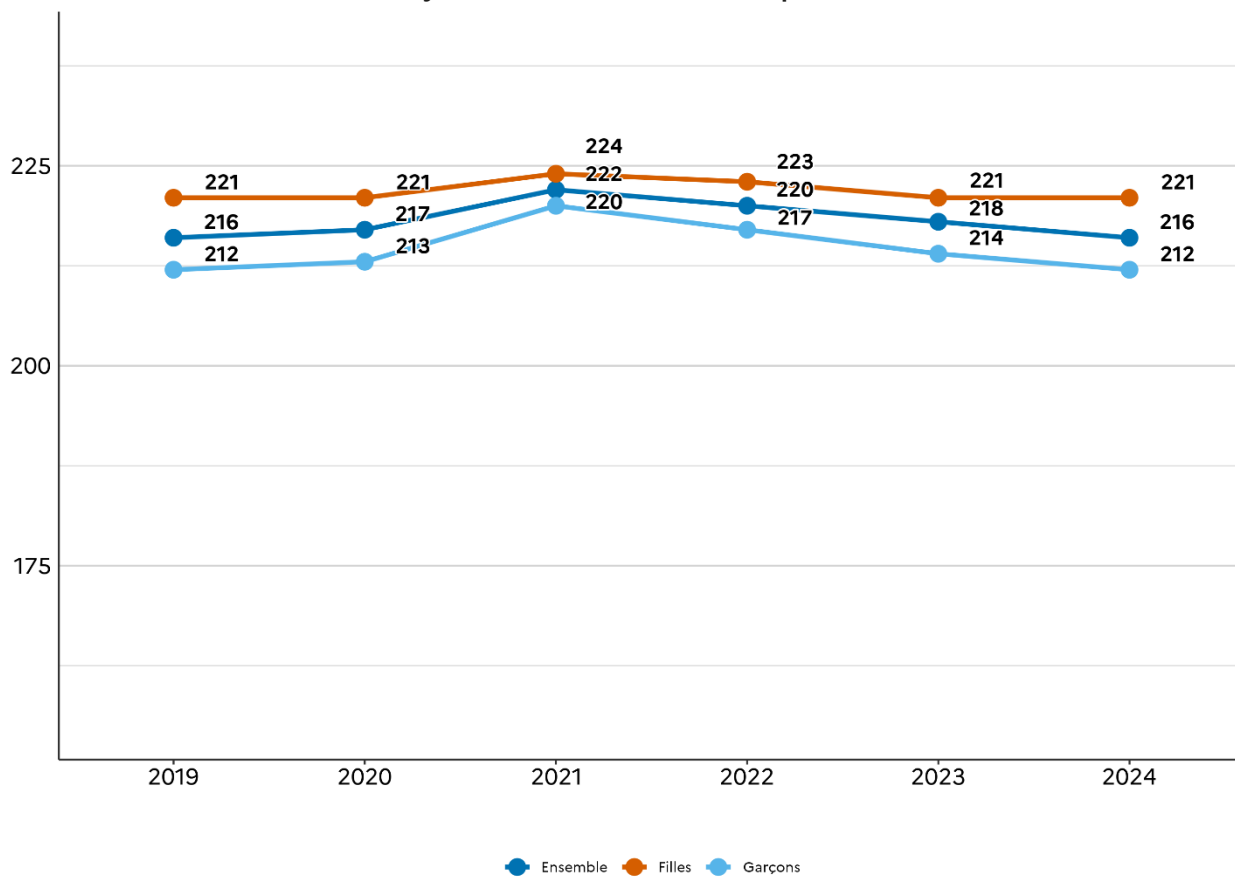
En français, à la rentrée 2024, le score moyen des filles s'établit à 221 points contre 212 points pour les garçons (soit 9 points d'écart) (**figure 19**). En 2024, 57,3 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants contre 67,6 % des garçons (soit 10,3 points d'écart) (**figure 20 et complément**). Dans le même temps, 5,0 % des filles appartiennent aux groupes les plus performants, contre 3,1 % des garçons. Pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale, l'écart de score est de 7 points en faveur des filles et la proportion dans les groupes les moins performants est de 59,6 % pour les filles et 67,0 % pour les garçons.

Le score moyen des filles est stable par rapport à l'année dernière, de même pour les proportions de ces dernières dans chaque groupe de performance. Le score moyen des garçons baisse de 2 points et revient au niveau de celui de 2019. La proportion de garçons qui appartiennent aux groupes les moins performants augmente de 2,3 points, alors qu'elle est stable dans les groupes les plus performants.

Entre 2019 et 2024, les scores moyens des filles et des garçons sont stables (respectivement 221 et 212 points). L'écart entre les scores moyens des filles et des garçons est le plus bas en 2021 (4 points d'écart) et le plus haut en 2019 et 2024 (9 points d'écart).

Pour les filles comme pour les garçons, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente entre 2019 et 2024 (respectivement + 2,6 points et + 2,1 points), tandis qu'elle reste stable dans les groupes les plus performants.

**FIGURE 19 • Évolution du score moyen en français en seconde professionnelle selon le sexe**

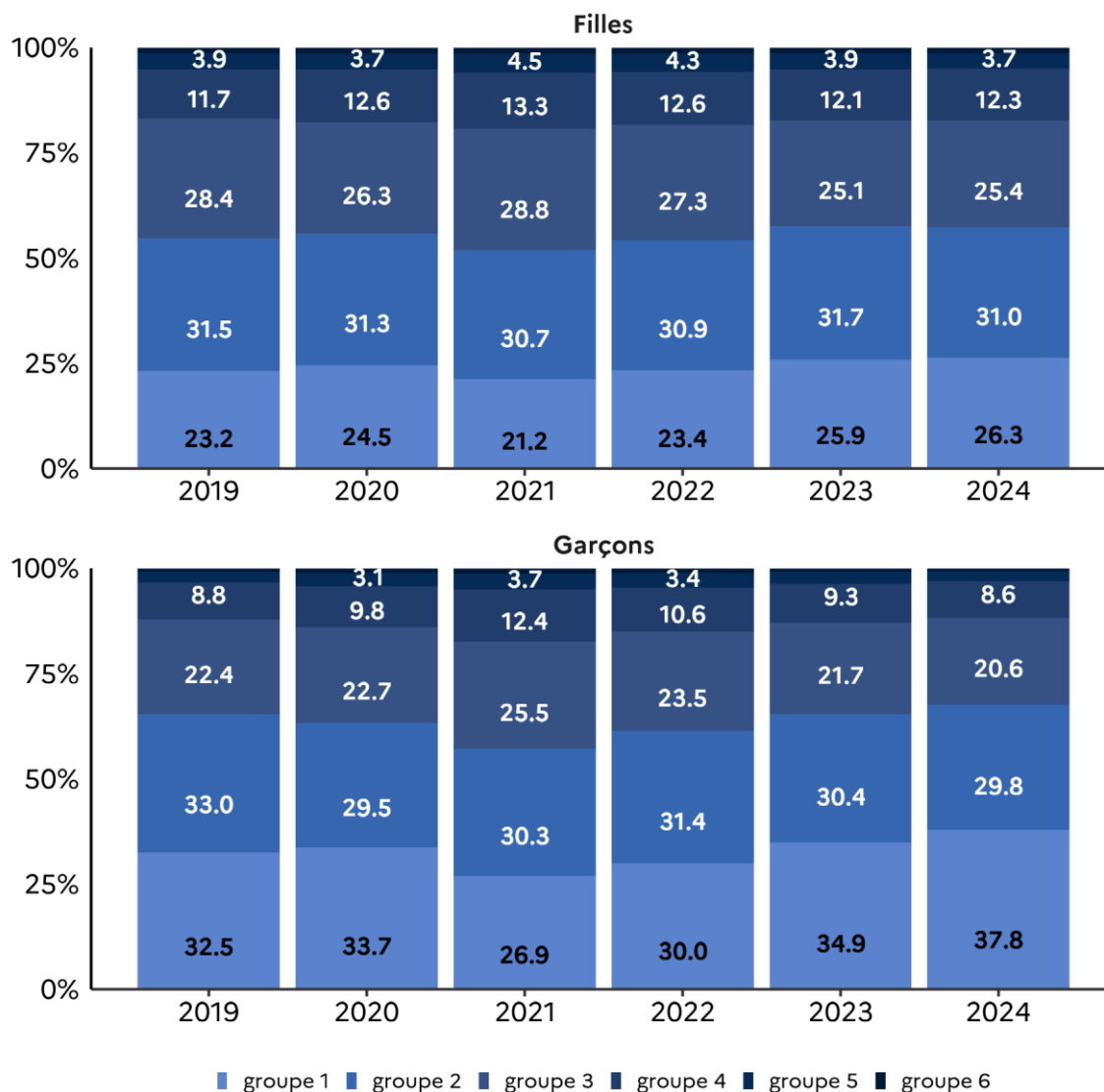


**Lecture :** En 2024, le score moyen des filles au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 221 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 20 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde professionnelle, selon le sexe, en %**



**Lecture :** En 2024, X % des filles de seconde professionnelle ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 6.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**Complément :** Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance 5 et 6 en français selon le sexe, en %

Caractéristique	Groupes	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Filles	Groupe 6	1,3	1,5	1,4	1,5	1,3	1,3
	Groupe 5	3,9	3,7	4,5	4,3	3,9	3,7
Garçons	Groupe 6	0,8	1,1	1,3	1,1	0,9	0,7
	Groupe 5	2,6	3,1	3,7	3,4	2,8	2,4

## Résultats selon le secteur de scolarisation

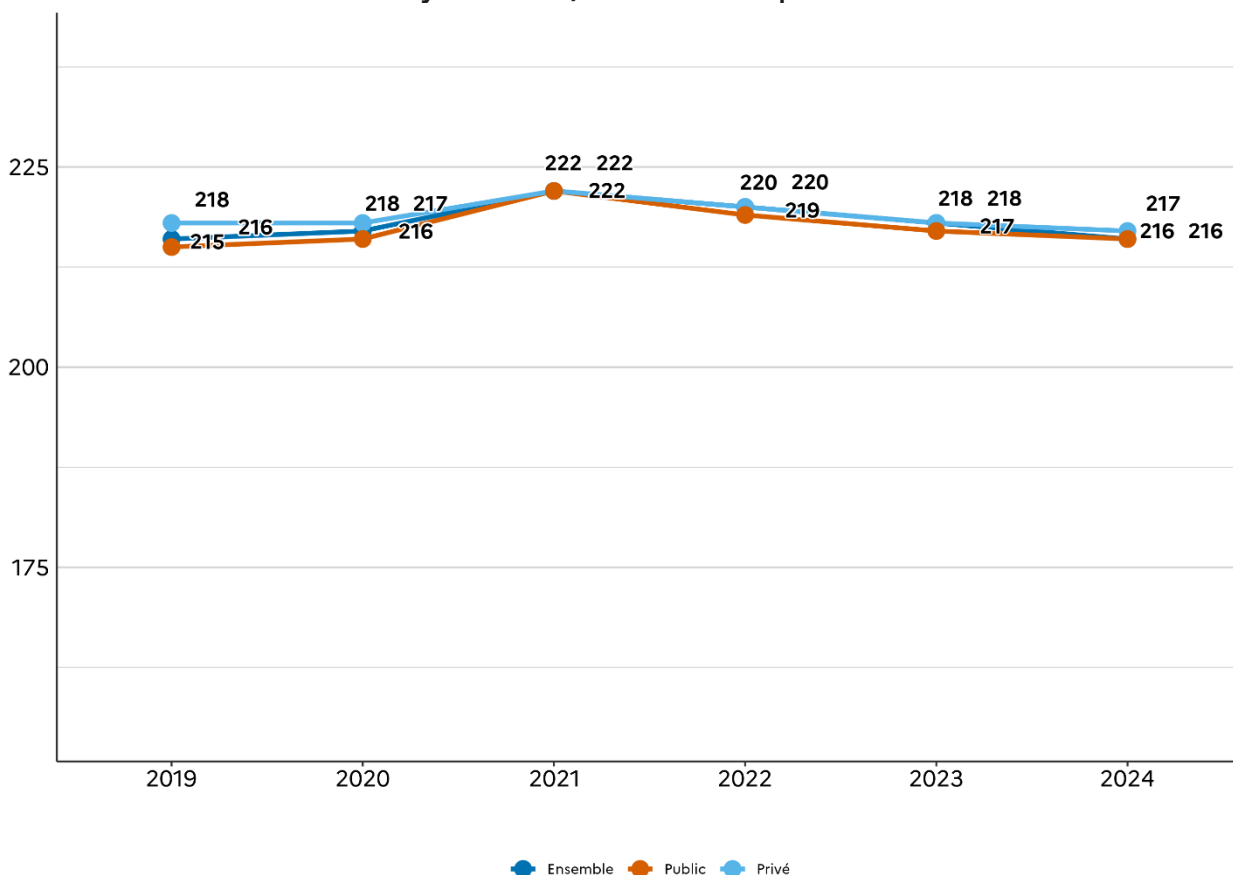
En 2024, le score des élèves scolarisés dans des établissements du secteur public est équivalent à celui des élèves scolarisés dans des établissements du secteur privé (respectivement 216 et 217 points) (**figure 21**). La proportion d'élèves du secteur public dans les groupes les moins performants est supérieure à celle des élèves scolarisés dans un établissement appartenant au secteur privé : 63,1 % des élèves du secteur public appartiennent aux groupes les moins performants, soit 1,5 point de plus que ceux du secteur privé (61,6 %) (**figure 22 et complément**).

Par rapport à l'année précédente, les scores moyens selon le secteur de scolarisation des élèves sont stables. La proportion d'élèves des établissements privés dans les groupes les moins performants est stable, contre une augmentation de 1,2 point pour les élèves des établissements publics.

En comparaison avec l'année 2019, les scores moyens des élèves selon leur secteur de scolarisation sont stables ; néanmoins, l'écart diminue entre le score des élèves des établissements publics et celui des élèves des établissements privés.

Entre 2019 et 2024, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les moins performants dans les deux secteurs (+ 1,0 point pour les élèves du secteur public et + 3,2 points pour les élèves du secteur privé). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

**FIGURE 21 • Évolution du score moyen en français en seconde professionnelle selon le secteur**

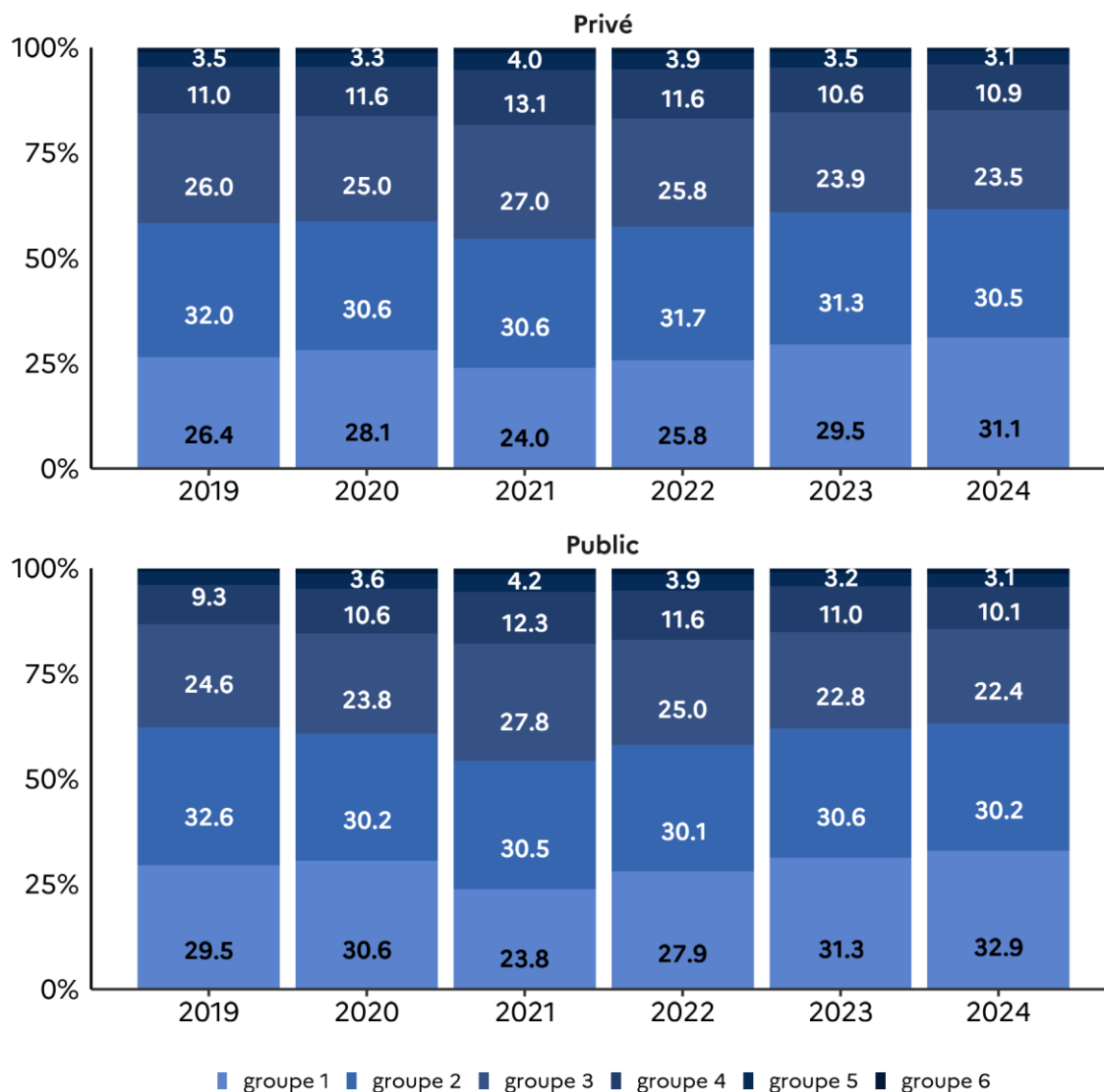


**Lecture :** En 2024, le score moyen des établissements privés au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 217 en français.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 22 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en seconde professionnelle, selon le secteur, en %**



**Lecture :** En 2024, 3,0 % des élèves de seconde professionnelle scolarisés dans des établissements privés ayant passé l'épreuve de français sont dans le groupe 5.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**Complément :** Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance 5 et 6 en français selon le secteur, en %

Caractéristique	Groupes	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Privé	Groupe 6	1,1	1,3	1,3	1,3	1,2	0,9
	Groupe 5	3,5	3,3	4,0	3,9	3,5	3,1
Public	Groupe 6	0,9	1,3	1,4	1,4	1,0	1,3
	Groupe 5	3,0	3,6	4,2	3,9	3,2	3,1

## Résultats par domaine et test spécifique

Depuis 2021, un test spécifique de *compréhension de l'écrit* est proposé. À la rentrée 2024, 50,5 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante au test spécifique de *compréhension de l'écrit*, proportion similaire à celle des élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale en seconde professionnelle (49,8 %) (tableau 35).

En 2024, le taux de maîtrise satisfaisante des élèves s'élève à 56,0 % en *compréhension de l'oral*, 49,7 % en *lexique*, 37,4 % en *orthographe* et 35,2 % en *grammaire* (tableaux 36 à 39). Ces taux sont supérieurs à ceux des élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale en seconde professionnelle dans la plupart des domaines. Le taux de maîtrise satisfaisante est de 54,9 % en *compréhension de l'oral* (-1,1 point), 32,8 % en *grammaire* (-2,4 points). Le taux de maîtrise satisfaisante est de 36,7 % en *orthographe* et 49,7 % en *lexique*.

Les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans les domaines et le test spécifique évalués en français. L'écart est le plus prononcé en *compréhension de l'écrit* : 56,2 % des filles en ont une maîtrise satisfaisante contre 44,3 % des garçons (écart de 11,9 points). En *grammaire* et *compréhension de l'oral*, la différence en faveur des filles est respectivement de 9,0 points et de 6,2 points. En *orthographe*, cette différence est de 3,8 points.

Les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. Dans les établissements du secteur public, la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisant est plus faible que dans le secteur privé dans tous les domaines sauf en *lexique*. En *grammaire*, 34,0 % des élèves scolarisés dans le secteur public ont une maîtrise satisfaisante contre 36,0 % pour les élèves du secteur privé, soit un écart de 2,0 points. La différence est de 2,3 points en *compréhension de l'écrit*. Ces résultats doivent cependant être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

**TABLEAU 35 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	7,3	36,5	56,2
	Garçons	12,3	43,4	44,3
Secteur de scolarisation	Privé	9,5	39,1	51,4
	Public	10,0	40,8	49,1
<b>Ensemble</b>		<b>9,7</b>	<b>39,8</b>	<b>50,5</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 36 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine du lexique, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	12,9	37,2	49,9
	Garçons	15,3	35,3	49,4
Secteur de scolarisation	Privé	13,9	36,8	49,4
	Public	14,2	35,6	50,1
<b>Ensemble</b>		<b>14,0</b>	<b>36,3</b>	<b>49,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 37 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *grammaire*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	11,1	49,4	39,5
	Garçons	17,3	52,2	30,5
Secteur de scolarisation	Privé	13,6	50,4	36,0
	Public	14,8	51,2	34,0
<b>Ensemble</b>		<b>14,1</b>	<b>50,7</b>	<b>35,2</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 38 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine d'*orthographe*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	29,4	31,4	39,2
	Garçons	34,0	30,6	35,4
Secteur de scolarisation	Privé	30,9	31,5	37,6
	Public	32,6	30,4	37,0
<b>Ensemble</b>		<b>31,6</b>	<b>31,1</b>	<b>37,4</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 39 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine de *compréhension de l'oral*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	9,5	31,6	59,0
	Garçons	11,8	35,4	52,8
Secteur de scolarisation	Privé	10,7	33,1	56,2
	Public	10,5	33,8	55,8
<b>Ensemble</b>		<b>10,6</b>	<b>33,4</b>	<b>56,0</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

## Résultats en mathématiques

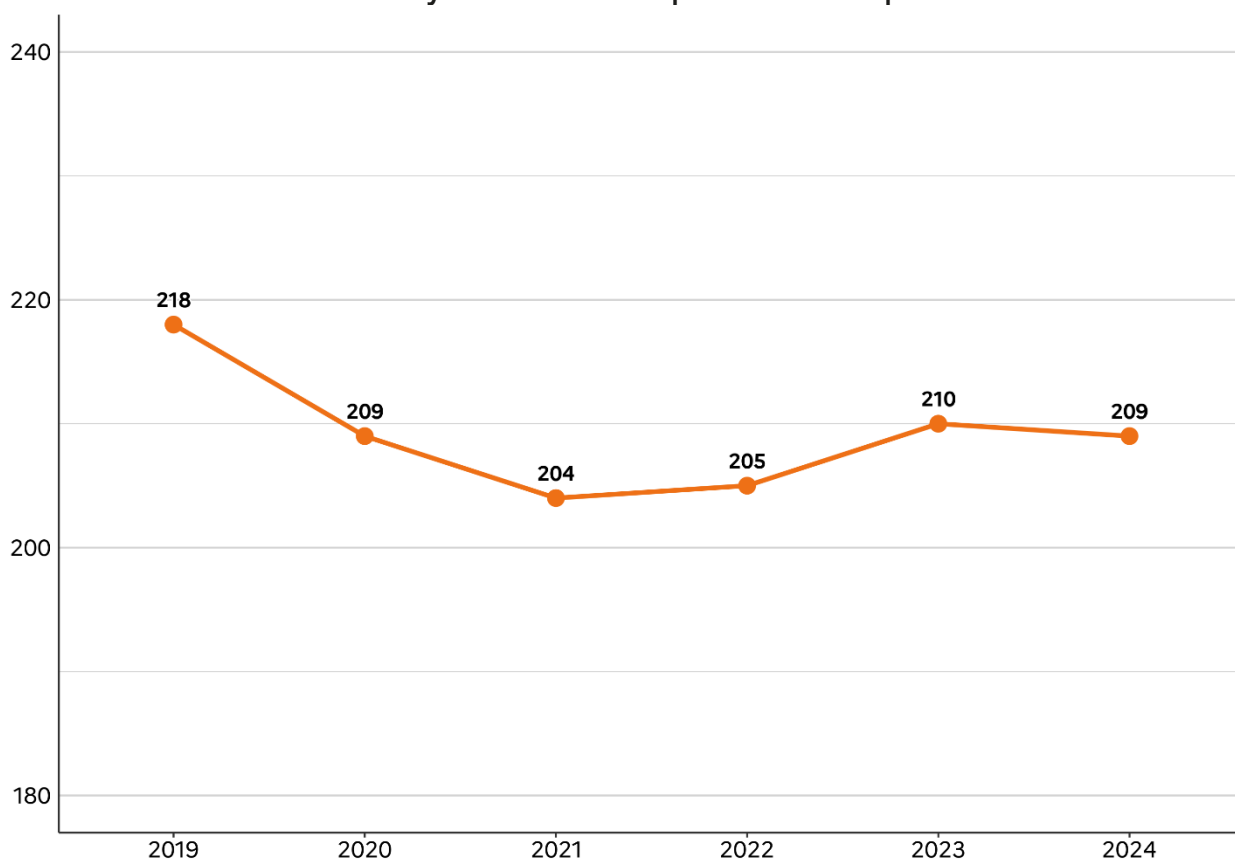
### Résultats d'ensemble

À la rentrée 2024, le score moyen en mathématiques des élèves de seconde professionnelle de lycée agricole est stable par rapport au score observé l'année précédente et s'établit à 209 (**figure 23**). Cette tendance se traduit par une stabilité de la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) et dans les groupes les plus performants (groupe 5 et 6) entre 2023 et 2024 (**figure 25**). Pour les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le score moyen en mathématiques en 2024 est de 205 points (soit 4 points de moins que celui des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture) et stable par rapport à 2023. La proportion

d'élèves dans les groupes les plus performants est de 5,6 % et celle pour les groupes les moins performants de 71,2 %.

En 2024, le score moyen est inférieur de 9 points à celui observé en 2019. Entre ces deux années, la baisse du score moyen se traduit par une hausse de la proportion des élèves dans les groupes les moins performants (+ 8,7 points) ainsi qu'une hausse dans les groupes les plus performants (+ 1,2 point). La proportion d'élèves dans les groupes de performance moyenne diminue de 10,0 points.

**FIGURE 23 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde professionnelle**

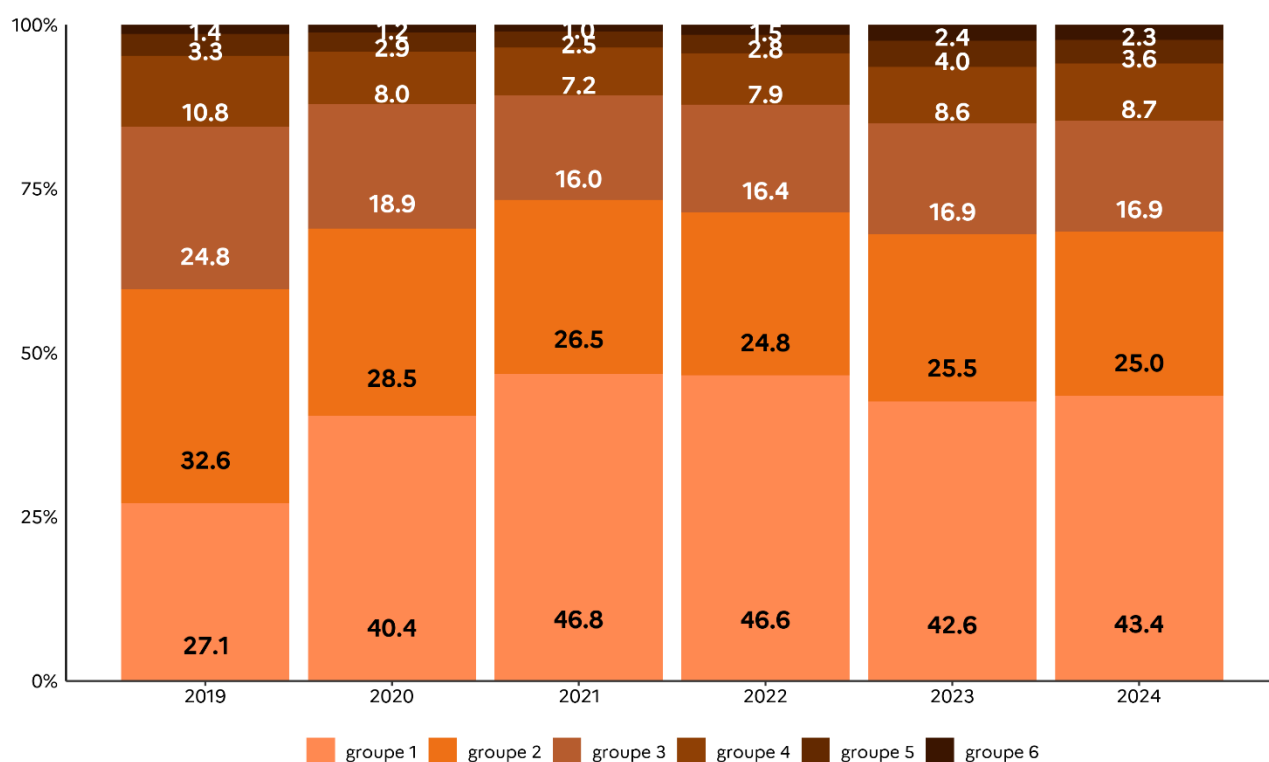


**Lecture :** En 2024, le score moyen des élèves au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 209 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 24 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde professionnelle, en %**



**Lecture :** En 2024, 2,3 % des élèves de seconde professionnelle ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 6.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

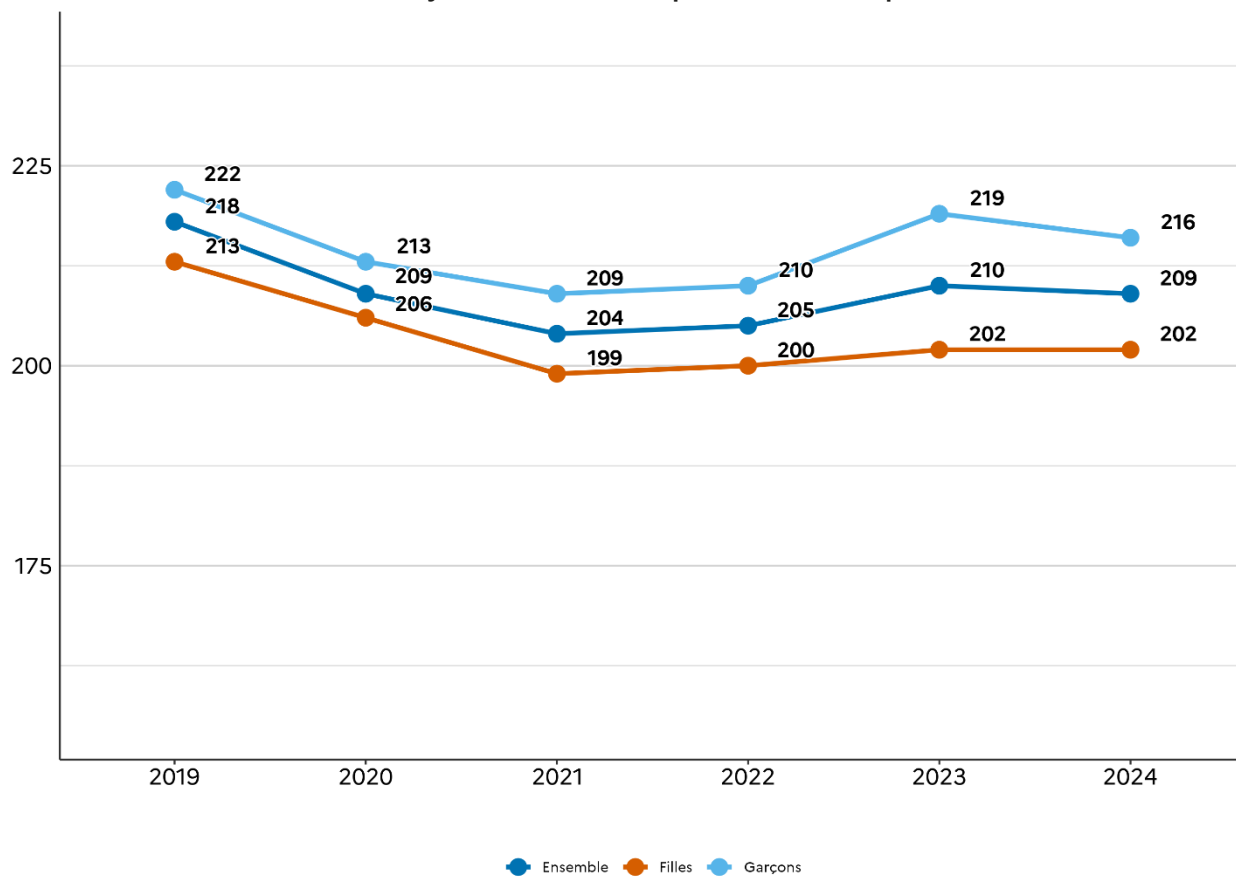
### Résultats selon le sexe

En mathématiques, à la rentrée 2024, le score moyen des filles s'établit à 202 points contre 216 pour les garçons (soit 14 points d'écart) (**figure 25**). En 2024, 75,9 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants contre 60,4 % des garçons (soit 15,5 points d'écart) (**figure 26 et complément**). Dans le même temps, 3,2 % des filles appartiennent aux groupes les plus performants, contre 8,8 % des garçons (soit 5,6 points d'écart). Pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale, l'écart de score est de 15 points en faveur des garçons et la proportion dans les groupes les moins performants est de 80,6 % pour les filles et 64,2 % pour les garçons.

Par rapport à l'année dernière, le score moyen des filles est stable, tandis que celui des garçons diminue de 3 points. Les proportions de filles dans les groupes les moins performants et les plus performants sont stables. La proportion des garçons qui appartiennent aux groupes les moins performants augmente de 1,2 point et la proportion de ceux qui appartiennent aux groupes les plus performants diminue de 1,0 point.

Entre 2019 et 2024, le score moyen des filles baisse de 11 points et celui des garçons de 6 points. L'écart entre le score moyen des filles et celui des garçons est plus important en 2024 qu'en 2019 (14 points en faveur des garçons en 2024 contre 9 points en 2019). De 2019 à 2024, la proportion de filles dans les groupes les moins performants augmente plus que la proportion des garçons (+ 9,7 points, contre + 7,2 points).

**FIGURE 25 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde professionnelle selon le sexe**

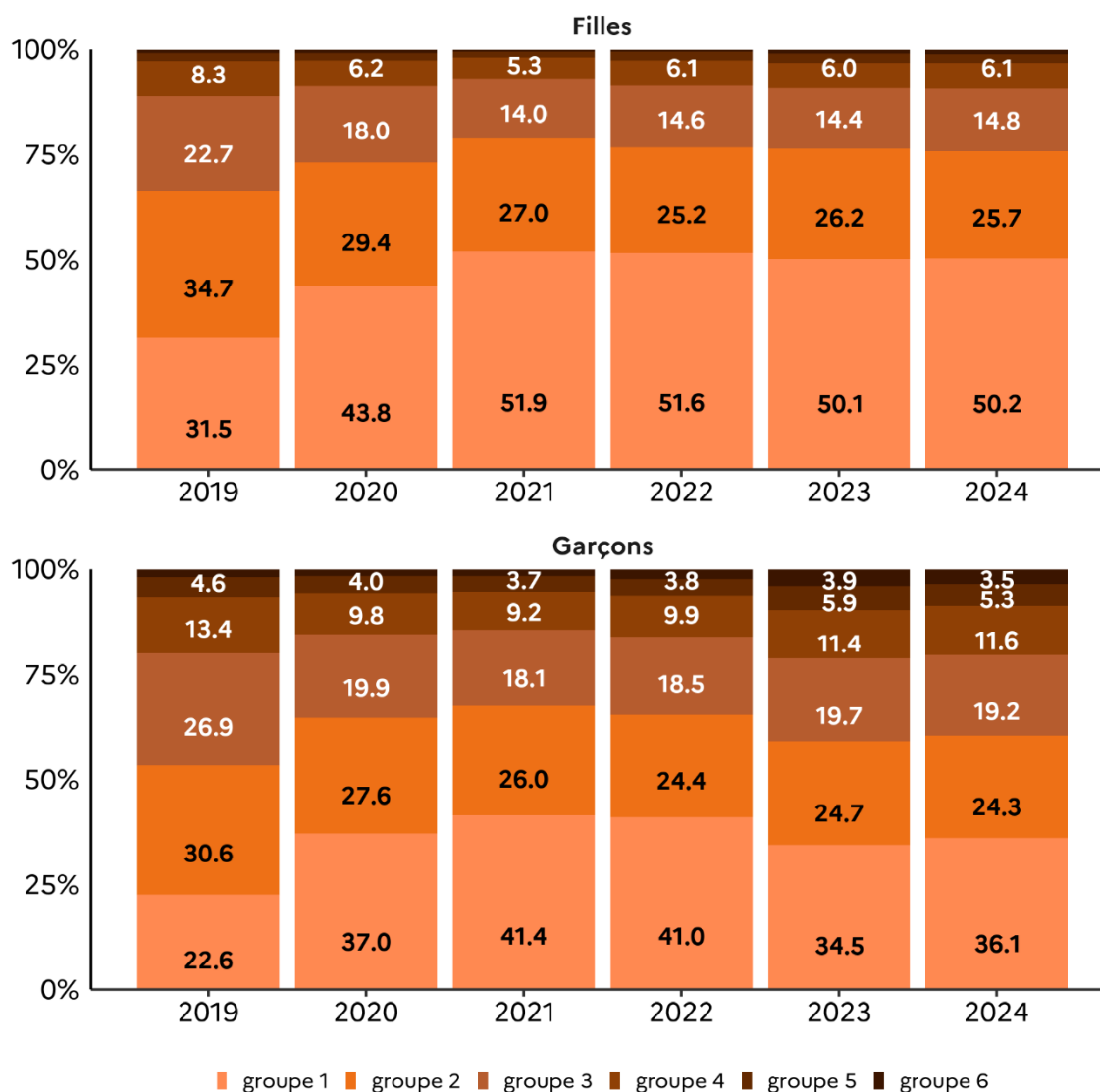


**Lecture :** En 2024, le score moyen des filles au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 202 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 26 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde professionnelle, selon le sexe, en %**



**Lecture :** En 2024, 6,1% des filles de seconde professionnelle ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 5.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**Complément :** Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance 5 et 6 en mathématiques selon le sexe, en %

Caractéristique	Groupes	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Filles	Groupe 6	0,8	0,8	0,5	0,6	1,0	1,2
	Groupe 5	2,0	1,8	1,4	2,0	2,2	2,0
Garçons	Groupe 6	1,9	1,6	1,6	2,4	3,9	3,5
	Groupe 5	4,6	4,0	3,7	3,8	5,9	5,3

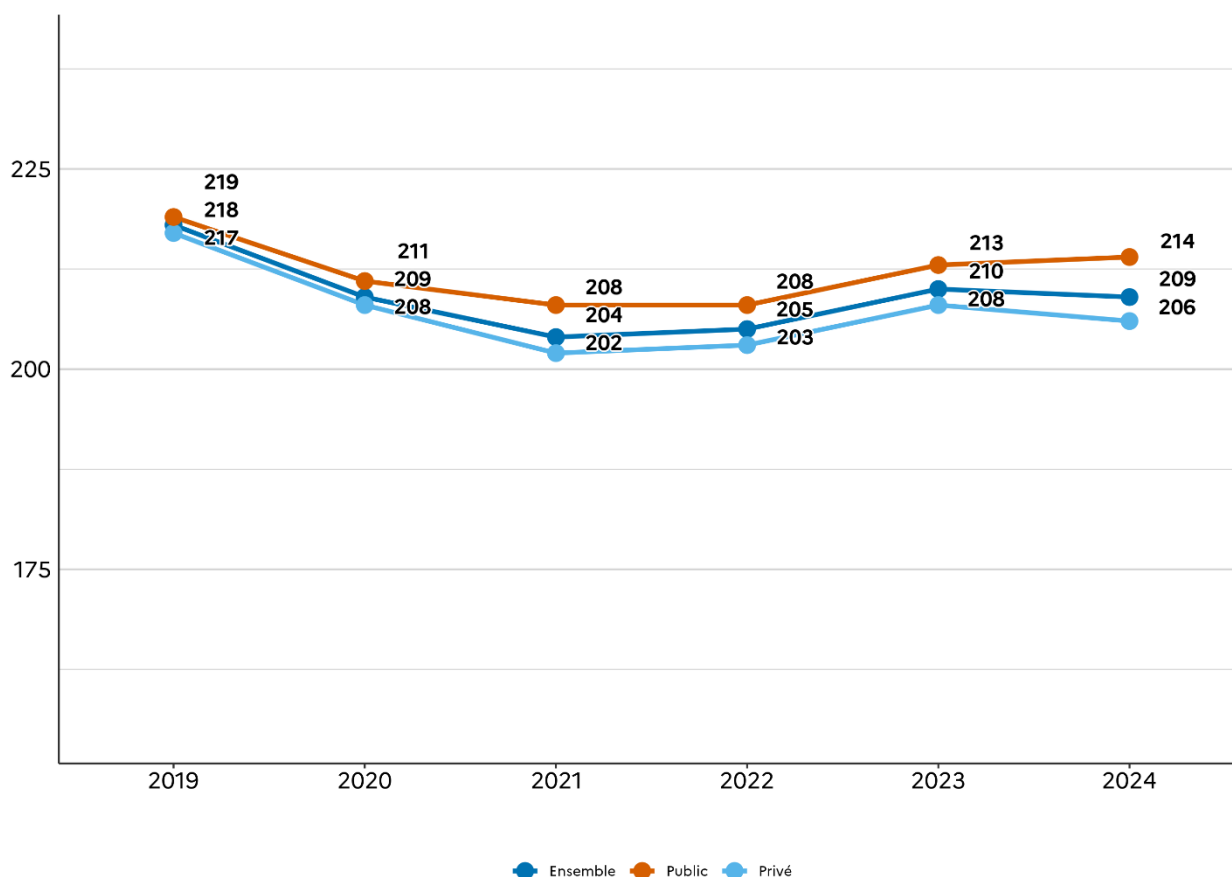
## Résultats selon le secteur de scolarisation

En 2024, le score des élèves scolarisés dans le secteur public s'établit à 214, contre 206 pour les élèves du secteur privé (soit 8 points d'écart) (**figure 27**). 64,9 % des élèves d'établissements du secteur public appartiennent aux groupes les moins performants, soit 5,9 points de moins que ceux du secteur privé (70,8 %) (**figure 28 et complément**). Dans le même temps, la proportion d'élèves d'établissements du secteur public dans les groupes les plus performants est plus élevée que celle des élèves d'établissements du secteur privé (+ 3,0 points).

Par rapport à l'année précédente, le score moyen des élèves du secteur public est stable, tandis que celui des élèves du secteur privé diminue de 2 points. La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants et les groupes les moins performants est stable entre 2023 et 2024 quel que soit le secteur de scolarisation.

Entre 2019 et 2024, le score moyen des élèves du secteur public diminue de 5 points et celui du secteur privé de 11 points. La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants augmente dans les deux secteurs (+ 9,8 points pour les élèves du secteur privé et + 6,8 points pour les élèves du secteur public). Dans le même temps, la proportion d'élèves des établissements privés dans les groupes les plus performants est stable, alors que celle des établissements publics augmente de 2,8 points.

**FIGURE 27 • Évolution du score moyen en mathématiques en seconde professionnelle selon le secteur**

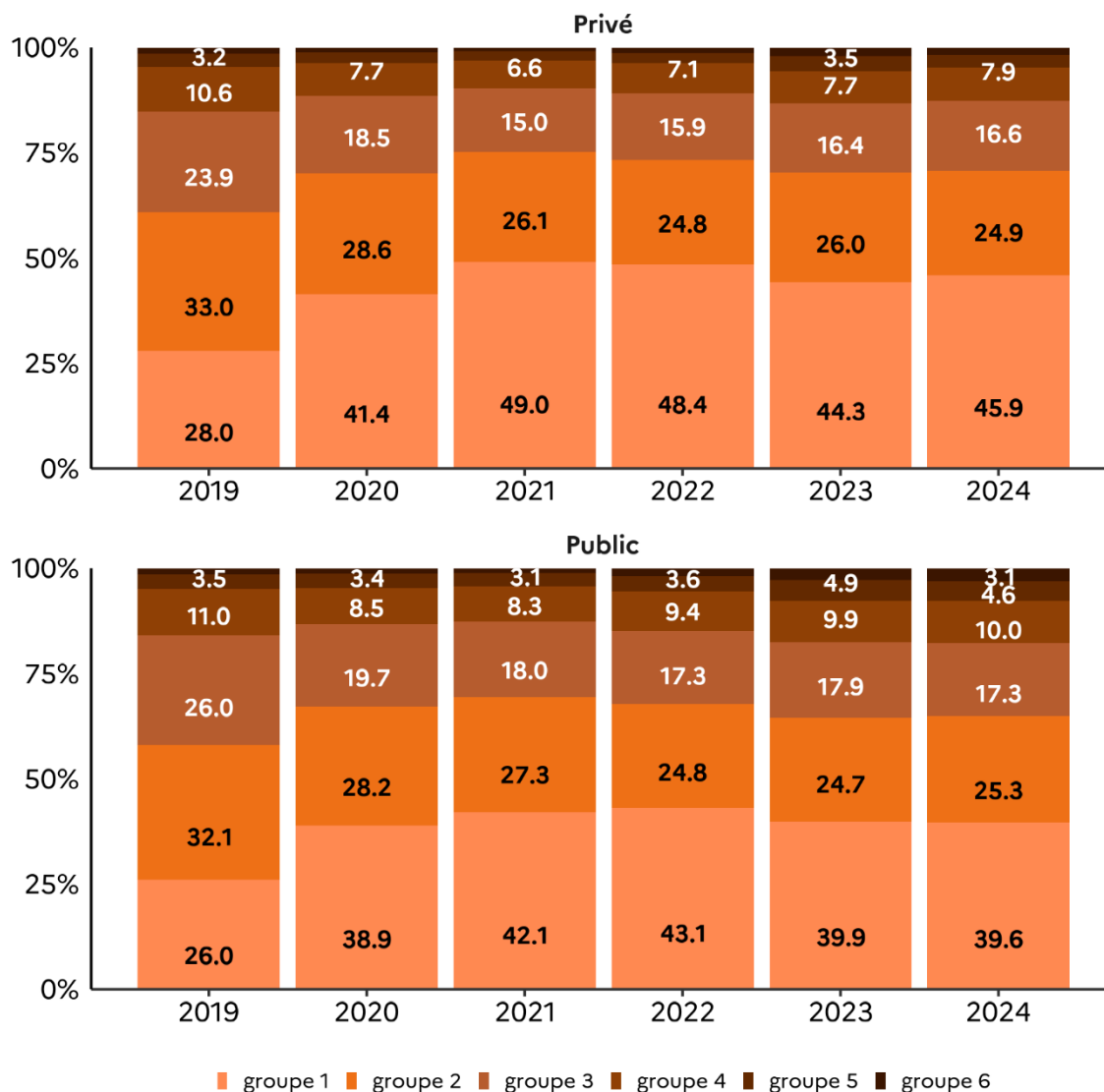


**Lecture :** En 2024, le score moyen des établissements publics au test de positionnement de début de seconde professionnelle est de 214 en mathématiques.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**FIGURE 28 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en seconde professionnelle, selon le secteur, en %**



**Lecture :** En 2024, 7,9 % des élèves de seconde professionnelle scolarisés dans des établissements publics ayant passé l'épreuve de mathématiques sont dans le groupe 5.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**Complément :** Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance 5 et 6 en mathématiques selon le secteur, en %

Caractéristique	Groupes	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Privé	Groupe 6	1,4	1,1	0,9	1,3	2,1	1,8
	Groupe 5	3,2	2,6	2,2	2,4	3,5	2,9
Public	Groupe 6	1,4	1,3	1,2	1,9	2,8	3,1
	Groupe 5	3,5	3,4	3,1	3,6	4,9	4,6

## Résultats par domaine et test spécifique

Depuis 2021, un test spécifique d'*automatismes* est proposé. À la rentrée 2024, 40,8 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante au test spécifique d'*automatismes*, soit 3,4 points de plus que celui des élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale en seconde professionnelle (37,4 %) (**tableau 40**).

Cette année, les taux de maîtrise satisfaisante sont de 42,3 % en *nombres et calculs*, 20,7 % en *espace et géométrie* et de 33,6 % en *organisation et gestion de données, fonctions* (**tableaux 41 à 43**). Ces résultats sont supérieurs à ceux des élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale en seconde professionnelle dans chaque domaine : 39,8 % en *nombres et calculs* (- 2,5 points), 17,7 % en *espace et géométrie* (- 3,0 points) et 31,6 % en *organisation et gestion de données, fonctions* (- 2,0 points).

Les garçons présentent de meilleures performances que celles des filles dans les différents domaines évalués en mathématiques. L'écart est le plus prononcé en *organisation et gestion des données, fonctions* : 43,1 % des garçons en ont une maîtrise satisfaisante contre 24,9 % des filles (écart de 18,2 points). En *nombres et calculs* et *espace et géométrie*, la différence en faveur des garçons est respectivement de 11,6 points et 10,2 points.

Quels que soient les domaines concernés, les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. Dans les établissements du secteur public, la proportion d'élèves ayant un niveau de maîtrise satisfaisante est plus élevée que dans le secteur privé, dans tous les domaines. La différence de proportions d'élèves ayant un niveau satisfaisant en faveur des élèves des établissements publics est de 4,8 points en *espace et géométrie* et 5,8 points en *organisation et gestion des données, fonctions*. Cette différence est de 5,3 points pour le domaine de *nombres et calculs*. Ces résultats doivent cependant être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

**TABLEAU 40 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique d'*automatismes*, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	3,3	64,2	32,4
	Garçons	2,5	47,6	49,9
Secteur de scolarisation	Privé	3,2	58,2	38,6
	Public	2,5	53,3	44,2
<b>Ensemble</b>		<b>2,9</b>	<b>56,3</b>	<b>40,8</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 41 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine espace et géométrie, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	25,8	58,4	15,8
	Garçons	20,5	53,5	26,0
Secteur de scolarisation	Privé	24,6	56,6	18,8
	Public	21,1	55,3	23,6
<b>Ensemble</b>		<b>23,2</b>	<b>56,1</b>	<b>20,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 42 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine nombres et calculs, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	19,9	43,4	36,7
	Garçons	15,4	36,3	48,3
Secteur de scolarisation	Privé	18,5	41,3	40,2
	Public	16,5	38,0	45,5
<b>Ensemble</b>		<b>17,7</b>	<b>40,0</b>	<b>42,3</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

**TABLEAU 43 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise dans le domaine organisation et gestion des données, fonctions, septembre 2024, en %**

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	12,7	62,4	24,9
	Garçons	9,5	47,4	43,1
Secteur de scolarisation	Privé	12,1	56,6	31,4
	Public	9,8	53,1	37,2
<b>Ensemble</b>		<b>11,2</b>	<b>55,2</b>	<b>33,6</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

## Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au test de positionnement de début de seconde professionnelle a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. En 2024, 17 000 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2024, 60,5 % des élèves de seconde professionnelle se déclarent prêts pour réussir leur année (**tableau 44**). Les élèves de seconde professionnelle sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 65,1 % à déclarer se sentir prêts pour réussir l'année à venir.

Les filles sont moins nombreuses à se sentir prêtes pour réussir leur année que les garçons (respectivement 54,0 % contre 67,9 %) soit un écart de 13,9 points en faveur des garçons. Le constat

est le même pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale avec un écart de 11,8 points en faveur des garçons.

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 60,6 % à se sentir prêts à réussir leur année scolaire ; ils sont 60,4 % dans les établissements agricoles du secteur public.

**TABLEAU 44 • Élèves de seconde professionnelle qui se sentent prêts pour réussir leur année scolaire, septembre 2024, en %**

Caractéristique		
Sexe	Filles	54,0
	Garçons	67,9
Secteur de scolarisation	Privé	60,6
	Public	60,4
<b>Ensemble</b>		<b>60,5</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

En 2024, 51,1 % des élèves de seconde professionnelle envisagent d'entrer dans la vie professionnelle après leur diplôme (**tableau 45**). Les élèves sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 43,9 % à vouloir entrer dans la vie professionnelle après leur diplôme.

Les garçons sont 49,1 % à envisager de continuer leurs études contre 48,8 % des filles. Parmi les élèves scolarisés dans les établissements du ministère de l'Éducation nationale, les filles sont plus nombreuses à envisager de continuer leurs études après le diplôme que les garçons (écart de 5,4 points en faveur des filles).

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 47,7 % à envisager de poursuivre leurs études, soit 3,2 points de moins que les élèves scolarisés dans des établissements agricoles publics (50,9 %).

**TABLEAU 45 • Orientation envisagée après le baccalauréat professionnel, septembre 2024, en %**

Caractéristique		Chercher à entrer dans la vie professionnelle	Poursuivre mes études (BTS, DUT, etc.)
Sexe	Filles	51,2	48,8
	Garçons	50,9	49,1
Secteur de scolarisation	Privé	52,3	47,7
	Public	49,1	50,9
<b>Ensemble</b>		<b>51,1</b>	<b>48,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de seconde professionnelle.

## ➤ Résultats nationaux en première année de CAP en deux ans

### Méthodologie

Le test de positionnement de première année de CAP en deux ans diffère du reste des évaluations et des tests de positionnement de par son contenu et ses résultats. Chaque élève est évalué en *littératie* (lettrisme) et en *numératie* (numérisme). Chacun de ces tests est adaptatif, c'est-à-dire que, selon leurs résultats aux tests spécifiques de compréhension de l'écrit en *littératie* ou de résolution de problèmes en *numératie*, les élèves sont dirigés vers des exercices complémentaires de première année de CAP ou vers le test spécifique de seconde professionnelle. La psychométrie n'est pas utilisée au niveau de la discipline, mais des profils d'élèves sont déterminés en fonction des épreuves passées et des résultats des élèves à ces épreuves.

### Participation

En 2024, le test de positionnement de début de première année de CAP en deux ans s'est déroulé sur trois semaines, du 9 au 28 septembre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 18 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture s'élève à 69 % (tableau 46). Le taux de participation des élèves s'élève, quant à lui, à 65 % en *littératie* et en *numératie* (tableau 47). 58 % des élèves d'établissements agricoles évalués sont dans un lycée et 42 % d'entre eux sont dans une maison familiale rurale.

**TABLEAU 46 • Participation des établissements à l'évaluation de début de première année de CAP, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements prévus	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	274	400	69
<i>Numératie</i>	275	400	69
<i>Fluence</i>	117	400	29

**Note :** Les informations sur le nombre d'établissements prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de CAP.

**TABLEAU 47 • Participation des élèves à l'évaluation de début de première année de CAP, septembre 2024**

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves prévus	Participation (en %)
<i>Littératie</i>	5 388	8 267	65
<i>Numératie</i>	5 375	8 267	65
<i>Fluence</i>	2 225	8 267	27

**Note :** Les informations sur le nombre d'élèves prévus sont issues du constat de rentrée du second degré en 2024.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de CAP.

**TABLEAU 48 • Répartition des élèves selon les caractéristiques**

Caractéristique		Élèves des établissements du ministère de l'Agriculture	Élèves des établissements du ministère de l'Éducation nationale
Sexe	Filles	57 %	38 %
	Garçons	43 %	62 %
Secteur de scolarisation	Public	19 %	84 %
	Privé	81 %	16 %
Indice de position social		99	82

**Note :** Les informations concernent les élèves ayant passé au moins une des deux disciplines du test de positionnement.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de CAP.

## Résultats en *littératie*

### Profils en *littératie*

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *littératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 49**). À noter : si un élève n'a pas répondu à l'ensemble des items du test de *littératie*, il est exclu des résultats de l'analyse par profil.

**TABLEAU 49 • Les profils des élèves de première année de CAP en *littératie***

Profils	Description
<b>Profil 5 : compréhension satisfaisante</b>	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle.
<b>Profil 4 : compréhension fragile</b>	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation en compréhension de l'écrit.
<b>Profil 3 : compréhension élémentaire</b>	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
<b>Profil 2 : compréhension élémentaire à consolider</b>	Ces élèves sont capables de comprendre les supports de <i>littératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).
<b>Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires</b>	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en compréhension de l'écrit ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a).

À la rentrée 2024, en *littératie*, 24,4 % des élèves de première année de CAP des établissements agricoles appartiennent au profil 5 avec une compréhension satisfaisante, soit 3,6 points de plus que ceux des établissements de l'Éducation nationale (20,8 %). Ils sont 10,7 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et à présenter un besoin d'accompagnement spécifique en *littératie* (profil 1), soit 6,2 points de moins que ceux des établissements de l'Éducation nationale (16,9 %) (**figure 29**).

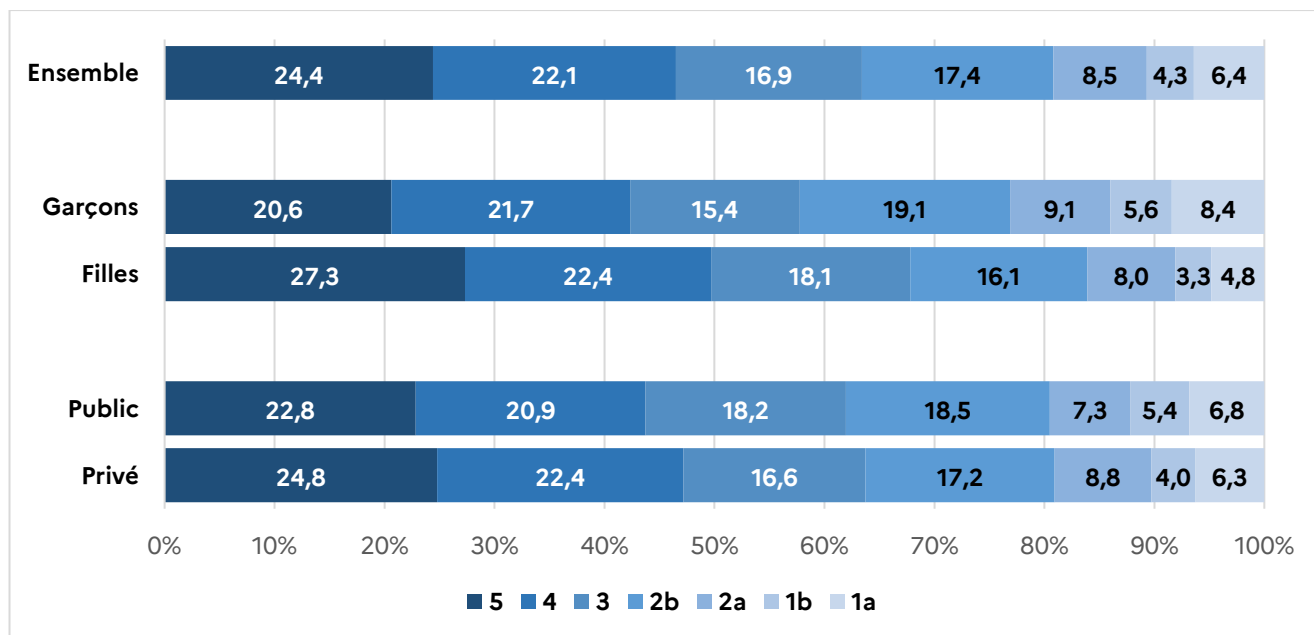
Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de filles à présenter ce profil est supérieure de 6,7 points à celle des garçons (27,3 % parmi les filles contre

20,6 % parmi les garçons). La proportion d'élèves scolarisés dans le secteur privé appartenant à ce profil est 2,0 points supérieure à celle des élèves entrant dans le secteur public.

De même, les élèves présentant une compréhension fragile (profil 4) sont plus nombreux en proportion parmi les élèves scolarisés dans le secteur privé (1,5 point de plus que le public).

Cette tendance s'inverse au regard des profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profil 2) ou insuffisante (profil 1). Ces profils sont surreprésentés parmi les garçons (+ 10,0 points par rapport aux filles) et parmi les élèves scolarisés dans les établissements publics (+ 1.7 point par rapport au privé).

**FIGURE 29 • Répartition des élèves dans les différents profils de *littératie*, 2024, en %**



**Lecture :** 24,4 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 de *littératie* et ont une compréhension satisfaisante.

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

### Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit

En 2024, 88,9 % des élèves en début de première année de CAP des établissements agricoles atteignent le niveau de maîtrise attendu en *compréhension de l'écrit*, soit 7,6 points de plus que ceux issus des établissements de l'Éducation nationale (81,3 %) (**tableau 50**).

En 2024, 45,5 % des élèves participants réussissent au moins 16 questions sur les 18 et sont donc orientés vers le test spécifique de *compréhension de l'écrit de seconde professionnelle*, soit 7,9 points de plus que ceux du ministère de l'Éducation nationale.

La part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise de compréhension des documents proposés est supérieure de 6,5 points à celle des garçons (91,7 %, contre 85,2 %). Les élèves scolarisés dans les établissements relevant du secteur privé sont 89,3 % à atteindre le niveau de maîtrise attendu, soit une proportion supérieure de 2,3 points à ceux relevant d'un établissement du secteur public.

**TABLEAU 50 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit, en 2024, en %**

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	8,3	91,7
	Garçons	14,8	85,2
Secteur de scolarisation	Public	13,0	87,0
	Privé	10,7	89,3
<b>Ensemble</b>		<b>11,1</b>	<b>88,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de CAP.

### Résultats aux exercices complémentaires de *littératie*

Les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 16 questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* sont orientés vers les exercices complémentaires de *littératie*. Cela concerne 54,5 % de l'ensemble des élèves.

Dans les établissements du ministère de l'Agriculture, en 2024, 45,5 % de ces élèves atteignent le niveau de maîtrise attendu pour le *déchiffrement rapide des mots*, soit 9,1 points de plus que ceux des établissements de l'Éducation nationale, et 60,7 % sont en capacité d'*associer un groupe de lettres à un son* (+ 4,6 points par rapport à ceux de l'Éducation nationale) (**tableau 51**). Les compétences de compréhension et de lexique (*associer une image à une phrase simple* et *connaître des mots*) sont les mieux maîtrisées : trois élèves sur quatre les maîtrisent correctement.

Les disparités en matière de maîtrise aux exercices complémentaires de *littératie* sont fortement marquées suivant le sexe : pour les quatre domaines d'exercices, les écarts entre les filles et les garçons varient de 3,2 points pour *connaître des mots* à 11,0 points pour *déchiffrer des mots rapidement* en faveur des filles.

Les disparités sont moindres selon le secteur de scolarisation : il n'y a pas d'écart pour le domaine *déchiffrer des mots rapidement* et pour les trois autres domaines, les écarts entre les établissements du secteur public et les établissements du secteur privé varient de 1,7 point pour le domaine *associer un groupe de lettres à un son* à 5,4 points pour le domaine *associer une image à une phrase simple* en faveur des élèves scolarisés dans les établissements publics.

**TABLEAU 51 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires de littératie en 2024, en %**

Caractéristiques		Associer un groupe de lettres à un son	Connaître des mots	Associer une image à une phrase simple	Déchiffrer des mots rapidement
Sexe	Filles	63,8	76,4	78,4	50,6
	Garçons	57,1	73,2	73,3	39,6
Secteur de scolarisation	Public	64,6	76,3	80,4	45,5
	Privé	59,7	74,6	75,0	45,5
<b>Ensemble</b>		<b>60,7</b>	<b>74,9</b>	<b>76,0</b>	<b>45,5</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

## Résultats au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 16 questions et plus du test spécifique de *compréhension de l'écrit de première année de CAP* sont orientés vers le *test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle* (45,5 % de l'ensemble des élèves des établissements agricoles, contre 37,6 % de ceux de l'Éducation nationale).

La proportion d'élèves ayant passé le test spécifique de seconde professionnelle atteignant un score satisfaisant est de 52,5 % (**tableau 52**), équivalente à celle des élèves de l'Éducation nationale (52,7 %).

Les filles réussissent mieux le test que les garçons : 54,9 %, contre 48,6 %, soit un écart de 6,3 points en faveur des filles. La part d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante ne varie pas selon le secteur de scolarisation.

**TABLEAU 52 • Maîtrise et score au test spécifique de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle en 2024, en %**

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	5,9	39,2	54,9
	Garçons	6,1	45,3	48,6
Secteur de scolarisation	Public	7,0	40,8	52,2
	Privé	5,7	41,7	52,5
<b>Ensemble</b>		<b>6,0</b>	<b>41,6</b>	<b>52,5</b>

**Champ** : Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source** : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

## Résultats aux domaines communs

L'ensemble des élèves de première année de CAP effectuent le test de *compréhension de l'oral* et de *fluence* de lecture.

Dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture, en 2024, 79,0 % des élèves en début de première année de CAP atteignent le niveau de maîtrise attendu au test de *compréhension de l'oral* (**tableau 53**). Ce taux est supérieur de 2,2 points par rapport à celui des élèves des établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Tout comme en *compréhension de l'écrit*, la part des filles qui atteignent le niveau de maîtrise attendu devance celle des garçons (82,0 %, contre 74,9 %) et les taux de maîtrise entre les différents secteurs de scolarisation sont similaires.

**TABLEAU 53 • Maîtrise et score en compréhension de l'oral, septembre 2024, en %**

Caractéristiques		Besoin de consolider les compétences élémentaires en compréhension	Capacité à comprendre les documents proposés
Sexe	Filles	18,0	82,0
	Garçons	25,1	74,9
Secteur de scolarisation	Public	21,4	78,6
	Privé	20,9	79,1
<b>Ensemble</b>		<b>21,0</b>	<b>79,0</b>

**Champ** : Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source** : DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

En 2024, un test de *fluence* de lecture est proposé à l'ensemble des élèves de première année de CAP. Le taux de participation des élèves des établissements agricoles est de 27 %. Les élèves sont capables de lire correctement 129 mots par minute en moyenne (**tableau 54**).

Parmi les élèves des établissements agricoles, 60,9 % des élèves sont capables de lire 120 mots et plus par minute (*attendus de fin de CM2*) contre 50,2 % des élèves des établissements de l'Éducation nationale. Les filles réussissent mieux cet exercice que les garçons avec un écart de 6 mots lus correctement en moyenne (score moyen de 131 pour les filles contre 125 pour les garçons). En termes de répartition dans les groupes, 43,5 % des garçons n'atteignent pas les 120 mots lus, contre 36,0 % des filles.

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation : dans les établissements du secteur privé, 62,5 % des élèves atteignent le seuil de 120 mots lus contre 53,4 % dans les établissements du secteur public.

**TABLEAU 54 • Maîtrise et score en *fluence* de lecture en 2024**

Caractéristiques		Moins de 119 mots (en %)	120 mots et plus (en %)	Score moyen	Écart-type
Sexe	Filles	36,0	64,0	131	38,5
	Garçons	43,5	56,5	125	37,7
Secteur de scolarisation	Public	46,6	53,4	123	39,7
	Privé	37,5	62,5	130	37,9
<b>Ensemble</b>		<b>39,1</b>	<b>60,9</b>	<b>129</b>	<b>38,3</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

## Résultats en *numératie*

### Profils en *numératie*

Des profils sont créés en fonction des résultats des élèves au test de *numératie* : cinq profils distincts sont identifiés selon des critères spécifiques (**tableau 55**). À noter : si un élève n'a pas effectué tous les domaines du test de *numératie*, il est exclu des résultats de l'analyse par profil.

**TABLEAU 55 • Les profils des élèves de première année de CAP en *numératie***

Profils	Description
<b>Profil 5 : compétence satisfaisante</b>	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés dans le test et obtiennent une maîtrise satisfaisante au test d'automatismes mathématiques de seconde professionnelle.
<b>Profil 4 : compétence fragile</b>	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés ; le test de seconde professionnelle fait apparaître des fragilités ou des besoins de consolidation concernant les automatismes mathématiques.
<b>Profil 3 : compétence élémentaire</b>	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte des compétences évaluées dans les exercices complémentaires.
<b>Profil 2 : compétence élémentaire à consolider</b>	Ces élèves sont capables de résoudre les problèmes de <i>numératie</i> proposés et ont une maîtrise correcte de deux exercices sur les trois exercices complémentaires proposés (profil 2b) ou d'un exercice au plus (profil 2a).
<b>Profil 1 : maîtrise insuffisante des compétences élémentaires</b>	Ces élèves ont besoin d'un accompagnement spécifique car les compétences élémentaires en résolution de problèmes ne sont pas maîtrisées ; ils ont une maîtrise correcte des trois exercices complémentaires proposés (profil 1c), de deux exercices (profil 1b) ou d'un exercice au plus (profil 1a).

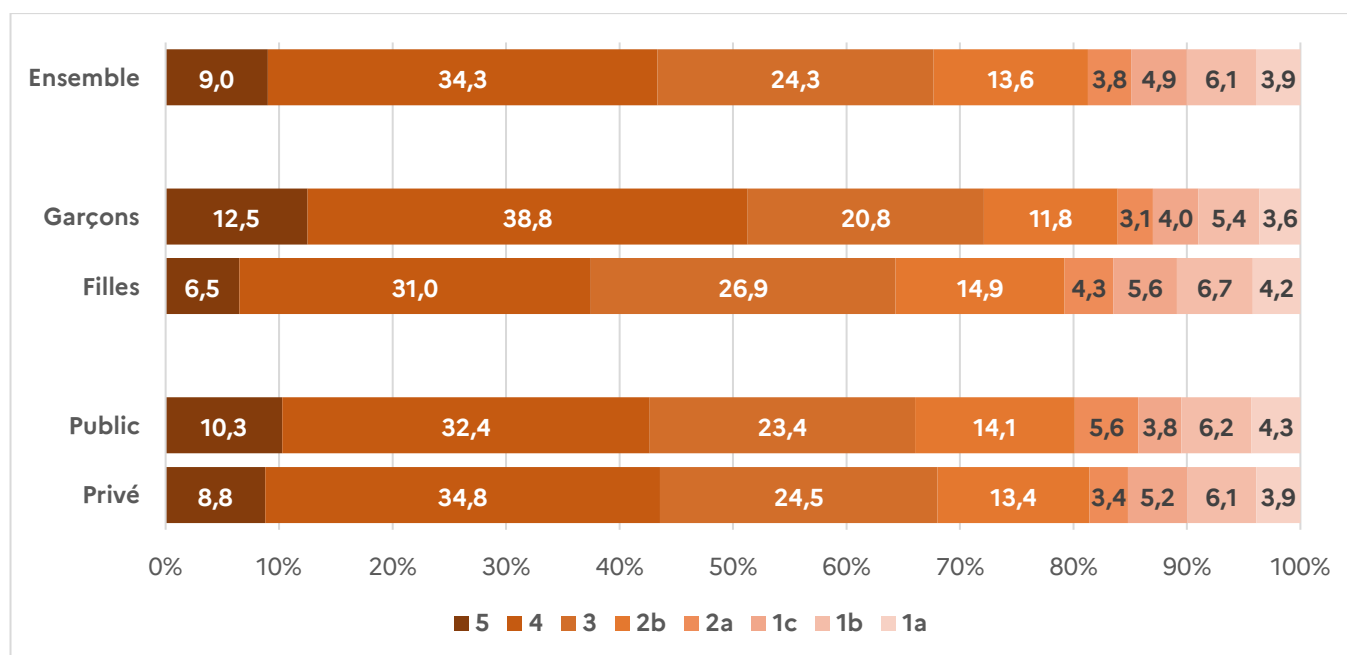
À la rentrée 2024, 9,0 % des élèves de première année de CAP scolarisés dans des établissements agricoles appartiennent au profil 5 et ont une compréhension satisfaisante en *numératie*, cette part est similaire à celle parmi les élèves des établissements de l'Éducation nationale (9,3 %). Ils sont 14,9 % à ne pas maîtriser les compétences élémentaires et à présenter un besoin d'accompagnement spécifique en *numératie* (profil 1) (figure 30), soit 5,9 points de moins que chez les élèves de l'Éducation nationale.

Concernant les élèves présentant une compréhension satisfaisante (profil 5), la proportion de garçons à présenter une compréhension satisfaisante est supérieure de 6,0 points à celle des filles (12,5 % parmi les garçons contre 6,5 % parmi les filles). Cet écart filles-garçons est supérieur à celui des élèves des établissements de l'Éducation nationale, de 3,5 points en faveur des garçons.

De même, les élèves présentant une compétence fragile (profil 4) sont surreprésentés parmi les garçons (7,8 points de plus que les filles) et les élèves scolarisés dans le secteur privé (2,4 points de plus que les élèves scolarisés dans le secteur public).

Cette tendance s'inverse au regard des profils présentant une maîtrise élémentaire à consolider (profil 2) ou insuffisante (profil 1). En effet, les filles sont surreprésentées dans ces profils (35,7 % des filles appartiennent aux profils 1 et 2 contre 27,9 % des garçons soit un écart de 7,8 points). Les élèves scolarisés dans les établissements du secteur public sont plus représentés que les élèves du secteur privé dans ces profils avec un écart de 2 points.

**FIGURE 30 • Répartition des élèves dans les différents profils de *numératie*, 2024 (en %)**



**Lecture :** 9,0 % des élèves de première année de CAP appartiennent au profil 5 de *numératie* et ont une compréhension satisfaisante.  
**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (plus Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.  
**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

### Résultat au test spécifique de *résolution de problèmes*

En 2024, 84,9 % des élèves en début de première année de CAP des établissements du ministère de l'Agriculture ont une maîtrise partielle ou totale en *résolution de problèmes* (tableau 56) contre 78,8 % parmi les élèves d'établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale.

56,7 % des élèves réussissent au moins 19 questions sur les 26 et sont donc orientés vers le test spécifique d'*automatismes de seconde professionnelle* contre 37,7 % parmi les élèves de l'Éducation nationale.

Les performances mesurées en *résolution de problèmes* en début de première année de CAP en 2024 sont supérieures pour les garçons : 87,0 % contre 83,4 % pour les filles. Elles sont plus élevées pour les élèves relevant du secteur public que pour les élèves scolarisés dans les établissements privés (85,7 % contre 84,7 %, soit 1,0 point d'écart).

**TABLEAU 56 • Maîtrise et score en résolution de problèmes en 2024, en %**

Caractéristiques		Maîtrise insuffisante	Maîtrise partielle ou totale
Sexe	Filles	16,6	83,4
	Garçons	13,0	87,0
Secteur de scolarisation	Public	14,3	85,7
	Privé	15,3	84,7
<b>Ensemble</b>		<b>15,1</b>	<b>84,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

### Résultats aux exercices complémentaires de *numératie*

En 2024, comme pour le test de *littératie*, les élèves de première année de CAP qui réussissent moins de 19 questions du test de *résolution de problèmes* (sur les 26 attendues) sont orientés vers les exercices complémentaires d'*automatismes de numératie*. Cela concerne 56,7 % de l'ensemble des élèves.

77,9 % de ces élèves ont une maîtrise partielle ou totale du test d'*automatismes* relatif aux *multiplications et comparaison de nombres* (5,6 points de plus que pour les élèves des établissements de l'Éducation nationale), 77,5 % pour celui relatif aux *pourcentages* et 80,1 % pour celui relatif aux *soustractions* (proportions similaires à celles des élèves des établissements de l'Éducation nationale) (**tableau 57**).

Pour l'ensemble des exercices, les taux de maîtrise sont similaires selon le sexe sauf en *multiplications et comparaison de nombres* où l'écart est de 2,5 points en faveur des filles. Les écarts entre les secteurs de scolarisation sont de 3,3 points en *soustractions* et de 5,0 points en *multiplications et comparaisons de nombres* en faveur des établissements privés.

**TABLEAU 57 • Taux de maîtrise aux exercices complémentaires d'automatismes de numératie en 2024, en %**

Caractéristiques		Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages	Soustractions
Sexe	Filles	78,8	77,5	79,8
	Garçons	76,3	77,4	80,5
Secteur de scolarisation	Public	73,8	77,2	77,4
	Privé	78,8	77,6	80,7
<b>Ensemble</b>		<b>77,9</b>	<b>77,5</b>	<b>80,1</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

### Résultats au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle

Les élèves ayant répondu correctement à 19 questions ou plus du test spécifique de *résolution de problèmes* (56,7 % des élèves des établissements agricoles contre 62,3 % de ceux de l'Éducation nationale) sont orientés vers le *test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle* qui présente 18 questions.

20,9 % des élèves de première année de CAP orientés vers ce test spécifique réussissent à atteindre un niveau de maîtrise satisfaisante contre 24,4 % parmi les élèves des établissements de l'Éducation nationale (**tableau 58**). Les taux de maîtrise satisfaisante varient selon le secteur de scolarisation : 24,2 % dans le secteur privé contre 20,1 % dans le secteur public.

De plus, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le sexe : les garçons sont 24,4 % à avoir une maîtrise satisfaisante contre 17,2 % des filles, soit un écart de 7,2 points en faveur des garçons. Cet écart filles-garçons est sept fois plus important que l'écart de maîtrise satisfaisante parmi les élèves des établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (1,0 point).

**TABLEAU 58 • Maîtrise au test spécifique d'automatismes de seconde professionnelle en 2024, en %**

Caractéristiques		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	5,3	77,5	17,2
	Garçons	4,0	71,6	24,4
Secteur de scolarisation	Public	2,8	73,0	24,2
	Privé	5,0	74,9	20,1
<b>Ensemble</b>		<b>4,6</b>	<b>74,5</b>	<b>20,9</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

## Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé au *test de positionnement de début de première année de CAP en deux ans* a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. En 2024, 5 300 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2024, 56,7 % des élèves de première année de CAP se déclarent prêts pour réussir leur année (**tableau 59**). Les élèves de première année de CAP sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 65,6 % à déclarer se sentir prêts pour réussir l'année à venir.

Les filles sont moins nombreuses à se sentir prêtes pour réussir leur année que les garçons (respectivement 50,2 % contre 65,6 %) soit un écart de 15,4 points en faveur des garçons. Le constat est le même pour les établissements du ministère de l'Éducation nationale avec un écart de 13,5 points en faveur des garçons.

Les élèves scolarisés dans les établissements agricoles du secteur privé sont 57,4 % à se sentir prêts à réussir leur année scolaire ; ils sont 53,8 % dans les établissements agricoles du secteur public.

**TABLEAU 59 • Élèves de première année de CAP qui se sentent prêts pour réussir leur année scolaire, septembre 2024, en %**

Caractéristique		
Sexe	Filles	50,2
	Garçons	65,6
Secteur de scolarisation	Privé	57,4
	Public	53,8
<b>Ensemble</b>		<b>56,7</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

En 2024, 47,9 % des élèves de première année de CAP envisagent d'entrer dans la vie professionnelle après leur diplôme (**tableau 60**). Les élèves sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale sont 48,7 % à vouloir entrer dans la vie professionnelle après leur diplôme.

Les garçons sont 48,9 % à envisager de continuer leurs études tandis que les filles sont 54,5 %, soit un écart de 5,6 points. La tendance est la même pour les élèves scolarisés dans les établissements du ministère de l'Éducation nationale : les filles sont plus nombreuses à envisager continuer leurs études après le diplôme que les garçons (écart de 7,0 points).

Les élèves scolarisés dans des établissements agricoles du secteur privé sont 53,3 % à envisager poursuivre leurs études, soit 6,3 points de plus que les élèves scolarisés dans les établissements agricoles publics (47,0 %).

**TABLEAU 60 • Orientation envisagée après le CAP, septembre 2024, en %**

Caractéristique		Chercher à entrer dans la vie professionnelle	Poursuivre mes études (BTS, DUT, etc.)
Sexe	Filles	45,5	54,5
	Garçons	51,1	48,9
Secteur de scolarisation	Privé	46,7	53,3
	Public	53,0	47,0
<b>Ensemble</b>		<b>47,9</b>	<b>52,1</b>

**Champ :** Établissements du ministère de l'Agriculture, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé.

**Source :** DEPP, test de positionnement de début de première année de CAP.

# REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue. *Évaluations de début de quatrième 2024 - Document de travail - série études n°2024-E16*, novembre 2024, DEPP.

Sandra Andreu, Vincent Bernigole, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Luc Cheung Kivan Yeun, Hélène Durand de Monestrol, Adrien Fernandez, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Vicky Kass-Canonge, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Nathalie Marin, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Patrice Virieux. *Test de positionnement de début de seconde 2024 - Document de travail - série études n°2024-E17*, novembre 2024, DEPP.

Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Marie Mahoux, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Steve Nunes, Vincent Paillet, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Franck Salles, Virginie Sathicq. *Test de positionnement de début de première année de CAP 2024 - Document de travail - série études n°2024-E18*, novembre 2024, DEPP.

Marina Hick, Gwendoline Leourier, Charles Philippe, Vincent Paillet, Hugo Rogie, Note d'Information n° 25.23, *Évaluation exhaustive de début de quatrième 2024 : stabilité des résultats en mathématiques et légère baisse en français, sauf en fluence*, avril 2025

Vincent Bernigole, Luc Cheung Kivan Yeun, Marina Hick, Vicky Kass-Canonge, Nathalie Marin, Patrice Virieux, Note d'Information n° 25.24, *Test de positionnement de seconde 2024 : des résultats en baisse en français depuis 2021, en hausse en mathématiques en seconde générale et technologique et stables en seconde professionnelle*, avril 2025

Marie Mahoux, Steve Nunes, Franck Salles, Virginie Sathicq, Note d'Information n° 25.25, *Test de positionnement en première année de CAP 2024 : 9 % des élèves sont en difficulté en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes*, avril 2025

Anaïs Bret et Aurélie Lacroix, Note d'Information n° 25.26 : *Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques*, avril 2025

**Retrouvez les travaux de la DEPP sur**  
**[education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)**

### **Publications et archives**

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur  
**[archives-statistiques-depp.education.gouv.fr](https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr)**

### **Jeux de données en open data**

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur  
**[data.education.gouv.fr](https://data.education.gouv.fr)**